# PLAN D'APPROVISIONNEMENT GAZIER

PRÉVISION DES LIVRAISONS

HORIZON 2025-2028

# TABLE DES MATIÈRES

LEX	IQUE	DES TERMES TECHNIQUES	3
INTE	RODU	CTION	4
1	CONT	TEXTE ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	5
1.1	І Ну	ypothèses économiques	5
1.2	2 Hy	ypothèses énergétiques	5
2	SITU	ATION CONCURRENTIELLE	10
2.1	l Ma	arché des grandes entreprises	12
2.2	2 Ma	arché des petit et moyen débits	13
2.3	3 Ma	arché résidentiel	14
2.4		arché affaires	
3	PRÉV	/ISION DES LIVRAISONS POUR L'ANNÉE EN COURS (2023-2024)	21
3.1	l Liv	vraisons 2023-2024 pour le marché des grandes entreprises	21
3.2	2 Liv	vraisons 2023-2024 pour le marché des petit et moyen débits	23
3.3	3 No	ombre de clients anticipés 4/8 2023-2024 et CT 2024-2025	25
4	PRÉV	/ISIONS DES LIVRAISONS 2024-2028	27
4.1	l Sc	cénario de base 2025-2028	27
	4.1.1	1 Livraisons 2025-2028 pour le marché des grandes entreprises	27
	4.1.2	Livraisons 2025-2028 pour le marché des petit et moyen débits	31
	4.1.3	3 Livraisons globales (scénario de base)	37
4.2	2 Sc	cénario haut	38
4.3	3 Sc	cénario bas	41
4.4	4 Cc	omparaison des plans d'approvisionnement 2025-2028 et 2024-2027	43
4.5	5 An	nalyse de la probabilité de réalisation des scénarios au service continu	45
4.6	S Su	uivi de décisions	45
4.7	7 Ga	az de source renouvelable (GSR)	
	4.7.1	1 Modèle de prévision de la demande volontaire totale de GSR	46
CONC	CLUS	SION	49
Annexe	1:	Comparaison des prévisions des ventes annuelles avec les données réelles Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles	
Annexe	2:	Analyse de la probabilité de réalisation des scénarios au service continu	
Annexe	3:	Suivi des projets de développement (déposée sous pli confidentiel)	
Annexe	4:	Volumes issus de la maturation des nouvelles ventes prévues sur l'horizon de la catarifaire, par catégorie tarifaire	ause

#### LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES

**Dawn** Point situé dans le sud de l'Ontario

« Futures »

contrat à terme Prix d'achat ou vente offert par une tierce partie pour une commodité

(molécule, transport ou différentiel de lieu) en fonction d'une période

déterminée et d'un lieu de livraison

**Gigajoule (GJ)** 1 milliard de joules = 10<sup>9</sup> joules

PIB Produit intérieur brut; somme des valeurs des biens et services issus de la

production à l'intérieur des frontières d'un pays

**SPEDE** Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet

de serre du Québec

#### INTRODUCTION

- Le plan d'approvisionnement couvrant les années 2024-2025 à 2027-2028 est préparé par
- 2 Énergir, s.e.c. (Énergir) en vertu du Règlement sur la teneur et la périodicité du plan
- 3 d'approvisionnement (Règlement) (c. R-6.01, r. 8).
- 4 Il est à noter que cette pièce couvrira le plan annuel et le plan quadriennal au niveau de la
- 5 prévision de la demande. Elle expliquera le contexte économique et énergétique dans lequel
- 6 Énergir prévoit évoluer au cours des quatre prochaines années, ainsi que la situation
- 7 concurrentielle qui en découlera. Énergir commentera les écarts dans les prévisions de livraison
- pour l'année en cours, soit la différence entre la prévision établie lors de la Cause tarifaire
- 9 2023-2024 et celle établie lors de l'exercice budgétaire 4/8 2023-2024 (4 mois réels / 8 mois
- projetés) utilisée comme point de départ pour la présente cause tarifaire.
- 11 Considérant les différentes hypothèses et la prévision 4/8 pour l'année en cours, Énergir
- exposera par la suite la prévision de la demande, par type de clientèle, pour les années
- 13 2024-2025 à 2027-2028.
- Selon les hypothèses économiques et énergétiques retenues par Énergir, la demande de la
- clientèle pour les années 2024-2025 à 2027-2028 se présente comme suit :

Tableau 1

Demande avant interruptions (scénario de base)
2024-2025 à 2027-2028

Catégorie de clientèle	2024-2025 (10 <sup>6</sup> m³)	2025-2026 (10 <sup>6</sup> m³)	2026-2027 (10 <sup>6</sup> m³)	2027-2028 (10 <sup>6</sup> m³)
Grandes entreprises	3 191,9	3 211,9	3 334,2	3 420,7
Petit et moyen débits	2 888,6	2 849,0	2 796,0	2 749,2
TOTAL	6 080,4	6 060,9	6 130,2	6 169,9

## 1 CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

#### 1.1 HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES

- 1 Le tableau ci-dessous présente les hypothèses économiques utilisées dans ce plan
- 2 d'approvisionnement.

Tableau 2 Hypothèses économiques

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Croissance du PIB québécois (%)	1,38 %	1,84 %	1,75 %	1,75 %
Taux d'inflation québécois (%)	2,10 %	2,02 %	2,02 %	2,02 %
Taux de change (\$US / \$CAN)	0,74	0,75	0,75	0,75

Sources des prévisions :

PIB Québec 2024-2025 Moyenne de prévisions :

Desjardins (janv. 2024)

Conference Board du Canada (nov. 2023)

Banque Nationale (janv. 2023)

BMO (janv. 2024)

Banque Royale (déc. 2023) Banque Scotia (déc. 2023)

PIB Québec 2025-2026 à 2027-2028 Moyenne de prévisions :

Desjardins (janv. 2024)

Conference Board du Canada (nov. 2023)

Inflation Québec 2024-2025 Moyenne de prévisions :

Desjardins (janv. 2024)

Conference Board du Canada (nov. 2023)

Banque Nationale (janv. 2023)

BMO (janv. 2024)

Banque Royale (déc. 2023) Banque Scotia (déc. 2023) Moyenne de prévisions :

Inflation Québec 2024-2025 à 2026-2027 Moyenne de pro

Desiardins (janv. 2024)

Conference Board du Canada (nov. 2023)

Taux de change 2024-2025 à 2027-2028 TD Securities – valeur des Futures, le 16 janvier 2024.

#### 1.2 HYPOTHÈSES ÉNERGÉTIQUES

### Gaz naturel

- 3 Le tableau 3 présente le prix des Futures offert sur le marché financier pour les périodes
- 4 couvertes par le plan d'approvisionnement. Les hypothèses retenues par Énergir sont présentées
- au tableau 4. Énergir a utilisé le prix des *Futures* sur le marché financier pour déterminer ses
- 6 hypothèses quant au prix du gaz naturel.

Tableau 3

Marché financier – Moyenne au 16 janvier 2024

Prix du gaz naturel

	2023-2024 (\$CAN/GJ)	2024-2025 (\$CAN/GJ)	2025-2026 (\$CAN/GJ)	2026-2027 (\$CAN/GJ)	2027-2028 (\$CAN/GJ)
AECO	2,24	2,95	3,47	3,47	3,46
Empress	2,41	3,16	3,72	3,68	3,65
Dawn	3,34	4,00	4,49	4,58	4,53
Nymex - Henry Hub	3,49	4,44	4,86	4,87	4,82

Source : TD Securities.

Tableau 4 Hypothèses retenues

	octobre (\$CAN/GJ)	nov mars (\$CAN/GJ)	avrsept. (\$CAN/GJ)	année (\$CAN/GJ)
2023-2024				
Prix à Empress	2,27	2,89	2,04	2,41
Prix à Dawn	2,88	3,71	3,11	3,34
Prix du service de fourniture de gaz naturel	3,55	3,03	3,30	3,21
2024-2025				
Prix à Empress	2,31	3,41	3,10	3,16
Prix à Dawn	3,04	4,34	3,88	4,00
Prix du service de fourniture de gaz naturel	3,30	4,08	4,46	4,20
2025-2026				
Prix à Empress	3,39	4,20	3,38	3,72
Prix à Dawn	4,11	5,00	4,13	4,49
Prix du service de fourniture de gaz naturel	4,42	4,63	4,76	4,67
2026-2027				
Prix à Empress	3,63	4,30	3,18	3,68
Prix à Dawn	4,35	5,23	4,08	4,58
Prix du service de fourniture de gaz naturel	4,67	4,80	4,82	4,80
2027-2028				
Prix à Empress	3,50	4,23	3,20	3,65
Prix à Dawn	4,30	5,19	4,02	4,53
Prix du service de fourniture de gaz naturel	4,72	4,80	4,75	4,77

Source: TD Securities.

- 1 Le choix du prix des contrats d'échange comme base pour établir le prix du service de fourniture
- 2 de gaz naturel est justifié par le fait que cet élément constitue le principal intrant dans le calcul de
- 3 ce prix. Il est à noter que le prix du service de fourniture diffère du prix à Dawn selon le point de
- 4 référence, en raison de l'écart de coût cumulatif associé au calcul du tarif de fourniture.

#### Prix du pétrole et produits pétroliers

- 5 Le tableau 5 présente les prix Futures offerts sur le marché financier pour le pétrole au cours des
- 6 périodes couvertes par le plan d'approvisionnement.

Tableau 5

Marché financier – moyenne en date du 16 janvier 2024

Prix du pétrole

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
	(\$US/baril)	(\$US/baril)	(\$US/baril)	(\$US/baril)	(\$US/baril)
Brent	78,97	74,54	71,94	70,25	69,26

Source: TD Securities.

- 7 Les hypothèses retenues par Énergir sont présentées au tableau 6. La même méthodologie que
- pour le gaz naturel a été utilisée, soit le prix des *Futures* offerts sur le marché financier.

Tableau 6 Hypothèses retenues

2023-2024	
Prix du Brent (\$US/baril)	78,97
Mazout nº 6, 1,0 % soufre (\$CAN/baril)	101,05
Mazout nº 2 (\$CAN/litre)	1,24
2024-2025	
Prix du Brent (\$US/baril)	74,54
Mazout nº 6, 1,0 % soufre (\$CAN/baril)	94,51
Mazout nº 2 (\$CAN/litre)	1,15
2025-2026	
Prix du Brent (\$US/baril)	71,94
Mazout nº 6, 1,0 % soufre (\$CAN/baril)	91,02
Mazout nº 2 (\$CAN/litre)	1,11
2026-2027	
Prix du Brent (\$US/baril)	70,25
Mazout nº 6, 1,0 % soufre (\$CAN/baril)	88,46
Mazout nº 2 (\$CAN/litre)	1,11
2027-2028	
Prix du Brent (\$US/baril)	69,26
Mazout nº 6, 1,0 % soufre (\$CAN/baril)	86,77
Mazout nº 2 (\$CAN/litre)	1,06

Source : TD Securities.

# Tarifs d'électricité

- 1 Énergir utilise l'hypothèse que les tarifs d'électricité en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2023 augmenteront de
- 3 % au marché résidentiel et de 5,1 % au marché affaires au 1er avril 2024. Par la suite, les prix
- 3 seront majorés de l'inflation au 1<sup>er</sup> avril de chaque année, de 2025 à 2028, sauf pour le marché
- 4 résidentiel lorsque l'inflation est trop importante, puisque les tarifs résidentiels sont majorés au
- 5 maximum de 3 %.

#### 2 SITUATION CONCURRENTIELLE

La situation concurrentielle indique la position relative de la facture de consommation d'une solution au gaz naturel – 100 % gaz naturel, représentatif des clients existants ou biénergie-GSR, représentatif de l'option privilégiée pour les nouveaux raccordements dans le bâtiment – par rapport à celle d'autres solutions au gaz naturel – biénergie, représentatif des clients existants ou 100 % GSR, représentatif des nouveaux raccordements dans le bâtiment – du mazout lourd ou de l'électricité, selon certains segments clés de la clientèle d'Énergir¹. Toutefois, les coûts d'acquisition, d'entretien, d'installation des équipements, ainsi que les taxes ne sont pas inclus dans ce calcul. La situation concurrentielle de la solution au gaz naturel par rapport à la solution alternative est obtenue en calculant le ratio du coût annuel de cette solution alternative sur le coût annuel de la solution au gaz naturel, multiplié par 100. Un ratio inférieur à 100 indique une situation concurrentielle favorable de la solution alternative, alors qu'à l'inverse, un ratio supérieur à 100 illustre une situation concurrentielle défavorable de la solution alternative.

Les mesures de la situation concurrentielle pour le plan d'approvisionnement 2025-2028 sont établies à partir des prévisions de prix de la section 1 (Contexte économique et énergétique) du présent document. Les tarifs de distribution, de transport, d'équilibrage utilisés pour l'ensemble du plan correspondent à ceux actuellement en vigueur. Dans sa décision D-2022-123, paragr. 69, la Régie de l'énergie (Régie) retenait la recommandation de la FCEI à l'effet d'inclure la contribution au verdissement du réseau gazier dans le calcul de la situation concurrentielle. Cette composante de la facture de gaz naturel sera dorénavant incluse au calcul de la situation concurrentielle, en utilisant le tarif en vigueur et non le tarif prospectif. Pour 2023-2024, le tarif de verdissement étant nul, il n'a donc pas d'impact sur la situation concurrentielle du gaz naturel.

Énergir a aussi remplacé le taux actuel du SPEDE par des prévisions annuelles des taux du SPEDE établies à partir des projections de prix des droits d'émission réalisées par *ClearBlue Markets* en février 2024. À cette prévision de prix des droits d'émission sont ajoutés des coûts d'ajustement estimés par la différence entre les taux du SPEDE effectifs depuis janvier 2023 et le prix moyen des cinq ventes aux enchères qui ont eu lieu de novembre 2022 à novembre 2023.

-

Original: 2024.03.28

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les factures du mazout léger dans le marché affaires ne sont plus présentées, car elles ne sont plus représentatives.

- 1 Le pourcentage que représentent ces coûts d'ajustement par rapport au prix moyen des cinq
- ventes aux enchères pour le gaz naturel est appliqué sur le prix moyen du mazout lourd de
- janvier 2023 à décembre 2024, issu du prix moyen des cinq dernières ventes aux enchères. Les
- 4 coûts d'ajustement pour le mazout lourd sont ajoutés aux prévisions annuelles des taux de
- 5 SPEDE.

7

8

9

10

11

12

13

6 Les tableaux 7 et 8 montrent les prix utilisés.

Tableau 7

Projection des prix des droits d'émission de 2025 à 2028

Année civile	(\$US/T CO <sub>2</sub> )	Taux de change	(\$CAN/T CO <sub>2</sub> )
2025			
2026			
2027			
2028			

Tableau 8

Projection des taux du SPEDE
par source d'énergie de 2025 à 2028

Année civile	Gaz naturel	Mazout nº 2	Mazout nº 6
Affilee Civile	(¢can/m³)	(¢can/l)	(¢can/l)
2025	14,22	20,24	23,28
2026	15,72	22,37	25,74
2027	16,71	23,77	27,35
2028	18,22	25,93	29,83

Pour chacun des cas types présentés, le coût du gaz naturel est établi en tenant compte de l'ensemble des composantes de la facture totale avant taxes. Il est à noter que d'autres modifications à la structure tarifaire ou aux taux utilisés pourraient donc influer sur la situation concurrentielle présentée. Ce coût est ensuite comparé au coût d'une consommation équivalente pour les énergies alternatives, en tenant compte du pouvoir calorifique et de l'efficacité énergétique propre à chacune des sources d'énergie selon le marché considéré. Les caractéristiques spécifiques de chacun des cas types sont précisées ci-après.

#### 2.1 Marché des grandes entreprises

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12 13

14

15

Les cas types présentés au tableau 9 pour le marché des grandes entreprises sont établis en fonction des projections de prix de la fourniture de gaz naturel et du mazout nº 6 à 1 % de soufre présentées au tableau 6. La conversion vers le mazout est faite en considérant une efficacité énergétique de gaz naturel de 80 %, et de 75 % pour le mazout lourd. Énergir émet l'hypothèse que le prix du mazout doit être majoré d'environ 1,00 \$/baril afin d'inclure les coûts du transport pour que le mazout soit acheminé au client, puisque dans la composition du prix du gaz naturel, le coût du transport est inclus. La position concurrentielle au palier 4.6 correspond à une consommation annuelle de 5,5 106m³ et celle au palier 4.7 réfère à une consommation annuelle de 20,0 106m³. Pour les paliers 5.5 et 5.7, les consommations annuelles sont respectivement de 1,5 106m³ et de 7,0 106m³. Avec de telles consommations, seul le cas type au palier 4.7 n'inclut pas le prix du SPEDE étant donné qu'en consommant de tels volumes, le client est un « émetteur » au sens du *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* et, par le fait même, ne serait pas soumis à la composante du SPEDE sur sa facture de gaz naturel. Les profils mensuels de consommation des cas types sont établis selon les profils mensuels moyens des clients qui consomment à ces tarifs.

Tableau 9
Situation concurrentielle projetée de 2024-2025 à 2027-2028
Marché grandes entreprises
(Gaz naturel = 100)

		Service	continu	Service in	terruptible
Palier tarifaire		4.6	4.7	5.5	5.7
2024-2025	Mazout nº 6 (1 % soufre)	198	235	208	211
2025-2026	Mazout nº 6 (1 % soufre)	183	209	190	194
2026-2027	Mazout nº 6 (1 % soufre)	176	198	182	187
2027-2028	Mazout nº 6 (1 % soufre)	173	194	179	183

Pour les quatre années du plan d'approvisionnement, le gaz naturel devrait maintenir une situation concurrentielle favorable. Au cours de cette période, le mazout n° 6 devrait afficher un

coût de 73 % à 135 % supérieur à celui du gaz naturel.

- L'écart de prix moyen projeté entre le mazout n° 6 et le gaz naturel pour les contrats à court terme
- 2 est présenté au tableau 10. L'écart entre les prix est déterminé selon l'hypothèse de
- 3 consommation hors hiver afin de refléter la consommation de gaz d'appoint concurrence. Ainsi,
- 4 le gaz naturel devrait bénéficier d'un écart favorable allant de 14,87 \$/GJ en 2024-2025 à
- 5 13,50 \$/GJ en 2027-2028.

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16 17

18

19

20

21

Tableau 10 Écarts de prix moyen projeté de 2024-2025 à 2027-2028 Marché grandes entreprises – Contrats à court terme

Écart positif favorable gaz naturel	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
	(\$/GJ)	(\$/GJ)	(\$/GJ)	(\$/GJ)
Mazout nº 6 vs gaz naturel	14,87	13,93	13,50	13,50

#### 2.2 MARCHÉ DES PETIT ET MOYEN DÉBITS

Les cas types présentés aux tableaux 11 à 14 pour les clients du marché des petit et moyen débits sont établis en fonction du volume de consommation qui leur est attribué. Les factures calculées représentent la facture énergétique totale (incluant la base électrique). Le tableau 11 (marché résidentiel) compare les factures annuelles énergétiques de gaz naturel par rapport aux alternatives de biénergie et d'électricité en faisant la distinction selon l'efficacité de l'appareil électrique. Le tableau 12 présente le tableau 2 de la pièce B-0333, Énergir-U, Document 1 du dossier R-4213-2022 avec les hypothèses mises à jour, comme demandé par la Régie au paragr. 101 de sa décision D-2024-007. Le tableau 13 (marché affaires) a été modifié pour tenir compte de la biénergie. Le mazout léger n'apparaît plus dans le nouveau tableau, car il n'est plus représentatif du marché actuel. Par conséquent, la situation concurrentielle du gaz naturel par rapport au mazout a été retirée et la situation concurrentielle du gaz naturel par rapport à la biénergie a été ajoutée. La distinction selon l'efficacité de l'appareil électrique a été prise en compte pour les situations du gaz naturel par rapport à l'électricité et à la biénergie. De plus, les cas types ont été remplacés par ceux présentés dans le cadre du dossier de la biénergie (R-4169-2021), à la pièce B-0180, HQD-E-8, Document 1, ainsi que deux cas types demandés dans la décision D-2023-014<sup>2</sup>. Le tableau 14 présente le tableau 3 de la pièce B-0333 du

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D-2023-014, paragr. 16 : Le cas type commercial du tarif G9 n'est pas présenté ici, car il n'est pas représentatif de la clientèle.

- dossier R-4213-2022 avec les hypothèses mises à jour, comme demandé par la Régie au
- 2 paragr. 101 de sa décision D-2024-007.

#### 2.3 MARCHÉ RÉSIDENTIEL

- 3 Au tableau 11, pour les cas types du marché résidentiel, les efficacités énergétiques des
- 4 appareils de chauffage suivantes sont considérées : 85 % au gaz naturel, 100 % pour l'électricité
- lorsque l'équipement est standard et 250 % lorsque l'équipement est efficace. Dans le cas d'une
- 6 facture électrique efficace, le client a une combinaison d'équipement électrique standard et
- 7 efficace, donc l'efficacité globale du système reflète la combinaison de leur efficacité. Les mêmes
- 8 hypothèses ont été retenues pour le tableau 12, à l'exception de l'efficacité de l'appareil au gaz
- 9 naturel qui passe à 92 %, reflétant l'efficacité d'un équipement à condensation désormais requis
- lors de l'installation de nouveaux appareils selon la réglementation en vigueur.

Tableau 11 Situation concurrentielle projetée de 2024-2025 à 2027-2028 Marché résidentiel (chauffage) (Gaz naturel = 100)

	Unifamilia	le, duplex, tri	plex (UDT)	Multiha	bitations
	Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	6 unités	13 unités
Volume annuel	1 010 m³	1 955 m³	2 914 m³	7 897 m³	15 000 m³
2024-2025					
Électricité efficace	65	74	78	S.O.	S.O.
Électricité standard	80	97	104	95	145
Biénergie efficace	76	72	68	S.O.	S.O.
Biénergie standard	84	81	79	78	79
2025-2026					
Électricité efficace	64	73	77	S.O.	S.O.
Électricité standard	79	95	102	93	141
Biénergie efficace	76	71	67	S.O.	S.O.
Biénergie standard	82	79	77	77	76
2026-2027					
Électricité efficace	64	73	76	S.O.	S.O.
Électricité standard	79	95	102	93	139
Biénergie efficace	75	70	67	S.O.	S.O.
Biénergie standard	82	79	77	76	76
2027-2028					
Électricité efficace	64	73	76	S.O.	S.O.
Électricité standard	79	94	101	92	138
Biénergie efficace	75	70	67	S.O.	S.O.
Biénergie standard	82	79	77	76	75

Original : 2024.03.28 Énergir-H, Document 2 Page 15 de 49

- De 2024-2025 à 2027-2028, Énergir anticipe une situation concurrentielle généralement
- 2 défavorable du gaz naturel par rapport aux autres sources d'énergie. Seuls quelques cas types
- ont une position concurrentielle favorable face à l'électricité standard. Concernant la biénergie, la
- 4 facture est toujours plus avantageuse par rapport à la facture du gaz naturel et de l'électricité (à
- 5 l'exception de la facture électrique pour l'UDT de petite taille).
- 6 Considérant l'installation d'appareils standards, la facture biénergie est de 16 % à 25 % moins
- 7 chère que la facture de gaz naturel, alors que pour l'électricité, la facture peut être jusqu'à 21 %
- 8 moins chère que la facture de gaz naturel dans certains cas, mais peut également représenter
- 9 un surcoût de 45 % par rapport à la facture de gaz naturel dans d'autres cas.
- 10 Considérant l'installation d'appareils efficaces, la facture biénergie est de 24 % à 33 % moins
- 11 chère que la facture de gaz naturel, alors que pour l'électricité, la facture est de 22 % à 36 %
- moins chère que la facture de gaz naturel.

Tableau 12
Situation concurrentielle projetée de 2024-2025 à 2027-2028
Marché résidentiel (chauffage)
(Biénergie-GSR = 100)

	Unifamilia	le, duplex, tri	plex (UDT)	Multiha	bitations
	Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	6 unités	13 unités
Volume annuel	1 010 m³	1 955 m³	2 914 m³	7 897 m³	15 000 m³
2024-2025					
Électricité efficace	79	94	136	S.O.	S.O.
Électricité standard	93	114	124	114	170
100 % GSR efficace	155	167	175	S.O.	S.O.
100 % GSR standard	146	155	161	162	178
2025-2026					
Électricité efficace	79	94	137	S.O.	S.O.
Électricité standard	93	114	124	114	171
100 % GSR efficace	154	166	175	S.O.	S.O.
100 % GSR standard	146	154	160	161	177
2026-2027					
Électricité efficace	80	95	137	S.O.	S.O.
Électricité standard	94	115	125	114	171
100 % GSR efficace	155	166	175	S.O.	S.O.
100 % GSR standard	146	154	160	161	177
2027-2028					
Électricité efficace	80	95	137	S.O.	S.O.
Électricité standard	94	115	125	114	171
100 % GSR efficace	155	167	175	S.O.	S.O.
100 % GSR standard	146	154	160	161	177

- 1 De 2024-2025 à 2027-2028, Énergir anticipe une situation concurrentielle généralement
- 2 favorable de la biénergie-GSR par rapport aux autres sources d'énergie. Seuls quelques cas
- 3 types ont une position concurrentielle défavorable face à l'électricité.

- 1 Considérant l'installation d'appareils standards, la facture électrique peut être 7 % moins chère
- que la facture de biénergie-GSR, mais également représenter un surcoût de 71 %. La facture
- 3 100 % GSR est de 46 % à 78 % plus chère que la facture de biénergie-GSR.
- 4 Considérant l'installation d'appareils efficaces, la facture électrique peut être 21 % moins chère
- que la facture de biénergie-GSR, mais également représenter un surcoût de 37 %. La facture
- 6 100 % GSR est de 54 % à 75 % plus chère que la facture de biénergie-GSR.

#### 2.4 MARCHÉ AFFAIRES

Aux tableaux 13 et 14, pour les cas types du marché affaires, les efficacités énergétiques des appareils de chauffage suivantes sont considérées : 85 % au gaz naturel, 100 % pour l'électricité lorsque l'équipement est standard et 250 % lorsque l'équipement est efficace.

Tableau 13
Situation concurrentielle projetée de 2024-2025 à 2027-2028
Marché affaires
(Gaz naturel = 100)

	Petit commerce/ Dépanneur	Petit commerce de détail	Bureau commercial	École primaire	Bureau institutionnel	Hôpital	École secondaire
Volume annuel	1 497 m³	5 209 m³	10 812 m³	49 963 m³	76 018 m³	213 222 m³	331 342 m³
2024-2025							
Électricité efficace	89	101	156	224	138	137	129
Électricité standard	109	123	185	274	161	151	149
Biénergie efficace	87	87	88	76	87	90	88
Biénergie standard	97	97	100	110	106	105	106
2025-2026							
Électricité efficace	88	99	154	218	136	134	127
Électricité standard	107	122	183	266	159	149	146
Biénergie efficace	86	86	87	75	86	89	87
Biénergie standard	96	96	99	107	104	103	105
2026-2027							
Électricité efficace	88	99	153	215	135	133	126
Électricité standard	107	121	182	263	158	148	145
Biénergie efficace	85	85	86	74	85	88	86
Biénergie standard	95	96	98	106	103	102	104
2027-2028							
Électricité efficace	88	98	153	214	134	133	125
Électricité standard	107	121	181	261	157	147	145
Biénergie efficace	85	85	86	74	85	88	86
Biénergie standard	95	95	98	106	103	102	104

- De 2024-2025 à 2027-2028, pour l'installation d'appareils standards, Énergir anticipe que la
- 2 facture biénergie peut être jusqu'à 5 % moins chère que la facture de gaz naturel dans certains
- 3 cas, mais peut également représenter un surcoût de 10 % par rapport à la facture de gaz naturel
- 4 dans d'autres cas, alors que pour l'électricité, la facture est de 7 % à 174 % plus chère que la
- 5 facture de gaz naturel.
- 6 Considérant l'installation d'appareils efficaces, la facture biénergie est de 10 % à 26 % moins
- 7 chère que la facture de gaz naturel, alors que pour l'électricité, la facture peut être jusqu'à 12 %

- moins chère que la facture de gaz naturel dans certains cas, mais peut également représenter
- 2 un surcoût de 124 % par rapport à la facture de gaz naturel dans d'autres cas.

Tableau 14
Situation concurrentielle projetée de 2024-2025 à 2027-2028
Marché affaires (chauffage)
(Biénergie-GSR = 100)

	Petit commerce/ Dépanneur	Petit commerce de détail	Bureau commercial	École primaire	Bureau institutionnel	Hôpital	École secondaire
Volume annuel	1 497 m³	5 209 m³	10 812 m³	49 963 m³	76 018 m³	213 222 m³	331 342 m³
2024-2025							
Électricité efficace	93	104	165	238	144	135	130
Électricité standard	106	119	177	225	145	135	131
100% GSR efficace	134	133	131	167	136	132	137
100% GSR standard	125	124	119	129	117	119	119
2025-2026							
Électricité efficace	94	104	166	239	144	136	130
Électricité standard	106	119	178	225	145	135	131
100% GSR efficace	134	133	131	167	136	132	137
100% GSR standard	125	124	118	128	117	119	119
2026-2027							
Électricité efficace	94	104	166	240	144	136	130
Électricité standard	106	119	178	225	145	135	131
100% GSR efficace	134	133	131	167	136	132	136
100% GSR standard	125	124	118	128	117	119	119
2027-2028							
Électricité efficace	94	105	166	240	144	136	130
Électricité standard	106	119	178	226	145	135	131
100% GSR efficace	134	133	131	167	136	132	136
100% GSR standard	125	124	118	128	117	119	119

- 3 De 2024-2025 à 2027-2028, pour l'installation d'appareils standards, Énergir anticipe que la
- 4 facture 100 % GSR est de 17 % à 29 % plus chère que la facture de biénergie-GSR, alors que
- 5 pour l'électricité, la facture est de 6 % à 126 % plus chère que la facture de biénergie-GSR.
- 6 Considérant l'installation d'appareils efficaces, la facture 100 % GSR est de 31 % à 67 % plus
- 7 chère que la facture de biénergie-GSR, alors que pour l'électricité, la facture peut être jusqu'à

- 1 7 % moins chère que la facture de biénergie-GSR dans certains cas, mais peut également
- 2 représenter un surcoût de 140 % par rapport à la facture de biénergie-GSR dans d'autres cas.

# 3 PRÉVISION DES LIVRAISONS POUR L'ANNÉE EN COURS (2023-2024)

- 3 Dans la Cause tarifaire 2023-2024, les prévisions pour l'année 2023-2024 avaient été évaluées
- 4 plusieurs mois avant le début de l'année financière, à partir des hypothèses économiques et des
- 5 informations disponibles sur les différents marchés. La présente section explique les écarts entre
- les volumes prévus lors de la Cause tarifaire 2023-2024<sup>3</sup> dans le scénario de base et la plus
- 7 récente révision volumétrique de l'année en cours, soit la révision 4/8 2023-2024.

# 3.1 LIVRAISONS 2023-2024 POUR LE MARCHÉ DES GRANDES ENTREPRISES

- 8 Le tableau 15 présente l'écart entre la prévision des livraisons annuelles pour le scénario de base
- 9 établie au moment de la Cause tarifaire 2023-2024 (3 152,4 10<sup>6</sup>m³) et la révision volumétrique
- 4/8 2023-2024 (3 226,8 10<sup>6</sup>m³). Les volumes associés aux différentes catégories représentent
- une variation par rapport aux volumes de l'année précédente.

Original: 2024.03.28

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> R-4213-2022, B-0052, Énergir-H, Document 2.

Tableau 15
Écarts de livraisons au marché grandes entreprises
Cause tarifaire 2023-2024 *vs* Révision volumétrique 4/8 2023-2024

	DESCRIPTION	Prévision CT 2023-2024 (10 <sup>6</sup> m³)	Révision 4/8 2023-2024 (10 <sup>6</sup> m³)
1	Livraisons au 30 septembre 2023 (après interruptions)	* 3 168,4	** 3 184,8
2	Interruptions	4,8	1,7
3	Continu D <sub>4</sub>	-	-
4	Interruptible D <sub>5</sub>	4,8	1,7
5	Livraisons au 30 septembre 2023 (avant interruptions)	3 173,2	3 186,5
6	Pertes liées à l'efficacité énergétique	(30,8)	(36,7)
7	Continu D <sub>4</sub>	(25,7)	(26,8)
8	Interruptible D <sub>5</sub>	(5,1)	(9,9)
9	Gains (pertes) face à la concurrence	(1,6)	4,7
10	Continu D <sub>4</sub>	-	0,7
11	Interruptible D <sub>5</sub>	(1,6)	4,0
12	Récupérations (pertes) liées à la conjoncture économique	-	(2,7)
13	Continu D <sub>4</sub>	-	0,7
14	Interruptible D <sub>5</sub>	-	(3,4)
15	Fluctuations de production	2,2	45,6
16	Continu D <sub>4</sub>	10,3	58,0
17	Interruptible D <sub>5</sub>	(8,0)	(12,4)
18	Migration des clients entre les tarifs D1, D3, et D4, D5	(1,0)	8,7
19	Continu D <sub>4</sub>	(1,0)	8,7
20	Interruptible D <sub>5</sub>	-	-
21	Nouvelles ventes	3,1	1,1
22	Continu D <sub>4</sub>	3,1	1,1
23	Interruptible D <sub>5</sub>	(0.0)	-
24	Gaz d'appoint concurrence	(2,0)	9,3
25	Continu D <sub>4</sub>	(2,0)	9,3
26	Interruptible D <sub>5</sub> Impact du 29 février	, , ,	
27	•	9,3	10,2
28	Continu D <sub>4</sub>	8,3 1,1	8,9 1,3
29	Interruptible D <sub>5</sub> Livraisons anticipées au 30 septembre 2024 (avant interruptions)	3 152,4	3 226,8
30	Interruptions nettes	_	
31 32	Continu D <sub>4</sub>	(4,4)	(2,0)
33	Interruptible D <sub>5</sub>	(4,4)	(2,0)
34	Livraisons anticipées au 30 septembre 2024 (après interruptions)	3 148,1	3 224,7
34	Envialsons anticipees au 30 septembre 2024 (après inten upitons)	3 140,1	3 ZZ4,1

Note : L'addition des volumes peut occasionner des écarts en raison des arrondis.

<sup>\*</sup> Livraisons anticipées au 30 septembre 2023, révision budgétaire 4/8 2022-2023 (R-4213-2022, B-0052, Énergir-H, Document 2, p. 18, tableau 13, ligne 34.

<sup>\*\*</sup> Livraisons réelles 2022-2023 (R-4242-2023, B-0051, Énergir-9, Document 1, p. 1, lignes 12 et 24, colonne 5) et incluant les volumes de GNL.

- Au 30 septembre 2023, les livraisons réelles avant interruptions sont supérieures de 13,3 10<sup>6</sup>m³
- à celles prévues lors de la Cause tarifaire 2023-2024. Au 30 septembre 2024, les livraisons
- 3 prévues avant interruptions lors de la révision volumétrique 4/8 2023-2024 sont supérieures de
- 4 74,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup> (3 152,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>) par rapport aux livraisons établies dans le cadre de la Cause tarifaire
- 5 2023-2024 (3 226,8 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>).
- 6 En 2023-2024, les prévisions offrent des variations significatives en comparaison à la prévision
- 7 de la Cause tarifaire 2023-2024. En ce qui a trait aux fluctuations de production, le tarif D<sub>4</sub> a connu
- une augmentation lors de la révision volumétrique 4/8 2023-2024, principalement en lien avec un
- 9 client du secteur de la métallurgie. D'autre part, la demande en hausse pour le gaz d'appoint
- concurrence est principalement justifiée par l'ajout d'un client du secteur de la construction. Par
- ailleurs, la migration d'un client du secteur alimentaire au tarif D<sub>4</sub> explique principalement une
- hausse de consommation de 8,7 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>.
- L'historique comparatif des livraisons globales et de la journée de pointe entre les prévisions et
- le réel observé est présenté à l'annexe 1<sup>4</sup>.

# 3.2 LIVRAISONS 2023-2024 POUR LE MARCHÉ DES PETIT ET MOYEN DÉBITS

- Le tableau 16 présente l'écart entre la prévision de la demande annuelle pour le scénario de base
- tablie au moment de la Cause tarifaire 2023-2024 (2 991,8 106m³) et la révision 4/8 2023-2024
- 17 (2 967,0 10<sup>6</sup>m³). La résultante de chacun des exercices est présentée à la ligne 10. Les volumes
- 18 associés aux différentes catégories représentent une variation par rapport aux volumes de
- 19 l'année précédente.

Original: 2024.03.28

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Il est à noter que des ajustements ont été apportés à l'annexe 1, page 4, aux lignes 16 à 18 de la colonne 9, portant sur la variation des paramètres de la demande de la clientèle continue pour l'année 2022.

Tableau 16
Écarts de livraisons au marché petit et moyen débits
Cause tarifaire 2023-2024 vs révision volumétrique 4/8 2023-2024

	DESCRIPTION	Prévision CT 2023-2024 <i>(10<sup>6</sup>m³)</i>	Révision 4/8 2023-2024 ( <sup>10°m³</sup> )
1	Livraisons au 30 septembre 2023	3 023,8 *	3 002,0 **
2	Économies d'énergie attribuables au PGEÉ	(20,5)	(20,4)
3	Économies d'énergie hors programmes	(8,8)	(8,7)
4	Transferts vers l'électricité attribuables à la biénergie	(19,7)	(3,8)
5	Pertes et variations liées à la conjoncture/structure économique	(62,2)	(26,5)
6	Normale climatique	(3,3)	5,5
7	Impact du 29 février	3,0	3,0
8	Migration des clients entre les tarifs $D_1$ , $D_3$ et $D_4$ , $D_5$	7,4	(12,9)
9	Maturation des nouvelles ventes	72,1	28,7
10	Livraisons anticipées au 30 septembre 2024	2 991,8	2 967,0

<sup>\*</sup> R-4213-2022, pièce B-0052, Énergir-H, Document 2, p. 20, tableau 14, ligne 10.

1

2

3

4

5

6

7

8 9

10

11

12

13

14

15

Pour l'année 2023-2024, une baisse de la demande de 24,9 10<sup>6</sup>m³ (2 991,8 10<sup>6</sup>m³ vs 2 967,0 10<sup>6</sup>m³) est anticipée par rapport aux livraisons initialement prévues lors de la Cause tarifaire 2023-2024. Comme présenté au tableau 14, cette baisse des livraisons est expliquée en grande partie par le solde de départ (ligne 1). Effectivement, les livraisons réelles de 2022-2023 ont été de 21,8 10<sup>6</sup>m³ (3 023,8 10<sup>6</sup>m³ vs 3 002,0 10<sup>6</sup>m³) moins élevées que la prévision pour l'année 2022-2023 de la Cause tarifaire 2023-2024. Cet écart s'explique principalement par le ralentissement économique observé en 2022-2023, qui a été plus marqué qu'anticipé. De plus, les estimations lors de la Cause tarifaire 2023-2024 anticipaient que certains clients VGE aux tarifs D<sub>4</sub> et D<sub>5</sub> migreraient vers les tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub>. C'est désormais une perte de volumes du marché des petit et moyen débits vers les tarifs D<sub>4</sub> et D<sub>5</sub> qui est anticipée dans la révision 4/8 2023-2024.

La forte maturation des nouvelles ventes observée en 2021-2022 et 2022-2023 vient réduire le potentiel de volume de maturation des nouvelles ventes en 2024, ce qui limitera la croissance de volumes en 2023-2024 du marché des petit et moyen débits (ligne 9). Cette croissance limitée est largement influencée par le ralentissement, en nombre et en volume, des nouvelles ventes

<sup>\*\*</sup> R-4242-2023, pièce B-0051, Énergir-9, Document 1, p. 1, colonne 5, ligne 5.

- en 2022 et 2023. Le taux d'inflation élevé, les mesures monétaires qui suscitent que les taux
- 2 d'intérêt augmentent, la pénurie de main-d'œuvre, le ralentissement des investissements et un
- 3 taux d'endettement des ménages et des entreprises en hausse observée à la fin de 2022 et tout
- 4 au long de 2023, ont contribué au ralentissement du secteur de la construction et à l'augmentation
- des pressions du marché immobilier sur les ménages et les entreprises. En particulier, les mises
- 6 en chantier ont décru de façon importante, par exemple, celles de logements dans les centres
- 7 urbains au Québec ont diminué de plus de 33 % en 2023 comparativement au niveau de 2022<sup>5</sup>.
- 8 En plus de ces dynamiques, l'entrée en vigueur du Règlement sur les émissions de gaz à effet
- 9 de serre des nouveaux bâtiments à Montréal, visant à interdire les appareils de chauffage
- 10 émettant des GES attribuables à la combustion dans les nouveaux bâtiments, et la nouvelle
- politique approuvée d'Énergir où tout nouveau raccordement à partir du printemps 2024 sera
- 12 100 % renouvelable, pèseront encore sur le potentiel de croissance et de maturation de nouvelles
- 13 ventes.
- 14 Ces variations des livraisons à la baisse sont en partie contrebalancées par la variable Pertes et
- variations liées à la conjoncture/structure économique (ligne 5) dont l'impact négatif est moins
- accru que celui anticipé lors de Cause tarifaire 2023-2024 (-62,2 10<sup>6</sup>m³ vs -26,5 10<sup>6</sup>m³).

# 3.3 NOMBRE DE CLIENTS ANTICIPÉS 4/8 2023-2024 ET CT 2024-2025

- Dans sa décision D-2019-028 (paragr. 38), la Régie autorisait :
- « [...] l'utilisation de la formule paramétrique, telle que décrite à la section 3.1 de la pièce B-0026,
- pour établir les dépenses d'exploitation des années 2019-2020 à 2021-2022 [...]. » [référence omise]
- Dans sa décision D-2022-025 (paragr. 80), la Régie reconduisait, pour les années tarifaires
- 2022-2023 à 2024-2025, la formule paramétrique en vigueur avec certains ajustements.
- 22 Par ailleurs, dans sa décision D-2017-094 (paragr. 58), la Régie indiquait que selon la pratique
- 23 réglementaire usuelle, l'étude budgétaire d'un dossier tarifaire doit comporter une preuve basée
- sur des résultats 5/7 ou 4/8 de l'année en cours. Ainsi, en soutien à l'utilisation de la formule

Original : 2024.03.28 Énergir-H, Document 2

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Calcul du taux de variation des mises en chantier effectué par Énergir et basé dans les données de la *Société canadienne* d'hypothèques et de logement (SCHL): Enquête sur les mises en chantier et les achèvements de la SCHL et Enquête sur les logements écoulés de la SCHL. Voir tableau 5 Mises en chantier de logements dans les centres urbains1, par région, nombres désaisonnalisés annualisés. (consulté le 15 mars 2024): monthly-housing-starts-tables-2024-02-fr.xlsx (live.com).

- paramétrique d'établissement des dépenses d'exploitation, le tableau 17 présente le nombre de
- 2 clients anticipés lors de la révision volumétrique 4/8 2023-2024 ainsi que dans la
- 3 Cause tarifaire 2024-2025.

Tableau 17

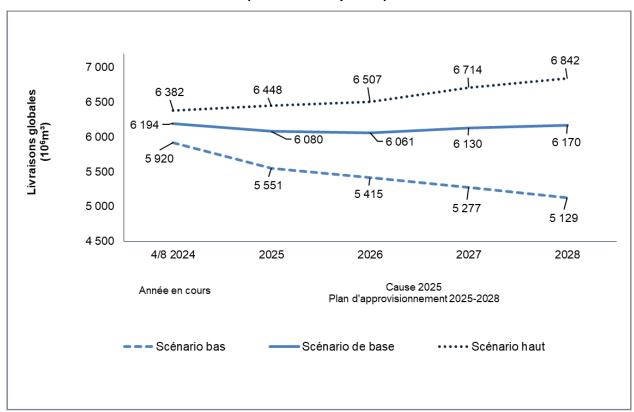
Nombre anticipé de clients
Révision volumétrique 4/8 2023-2024
et Cause tarifaire 2024-2025

Nombre de clients	Total
4/8 2023-2024	212 410
CT 2024-2025	211 450

### 4 PRÉVISIONS DES LIVRAISONS 2024-2028

- 1 La section qui suit présente les livraisons prévues pour les quatre années du plan
- d'approvisionnement 2025-2028, et ce, pour les scénarios de base, haut et bas. La résultante de
- 3 chacun des scénarios est illustrée au graphique 1. Ce graphique présente également les
- scénarios de base, bas et haut, issus de la révision 4/8 2023-2024.

Graphique 1
Scénarios de base, bas et haut
Livraisons globales 2024-2028
(avant interruptions)



#### 4.1 SCÉNARIO DE BASE 2025-2028

### 4.1.1 Livraisons 2025-2028 pour le marché des grandes entreprises

La prévision des volumes pour le marché des grandes entreprises est effectuée client par client et n'utilise pas de modèle économique spécifique. Ce sont plus de 430 clients,

5 6 consommant environ 55 % des volumes globaux d'Énergir, qui ont été contactés par les représentants d'Énergir afin de produire des prévisions de livraisons propres à la réalité de chacun. Énergir discute avec chacun de ces clients dans le but d'établir des prévisions sur l'horizon du plan d'approvisionnement et de tenir compte des facteurs économiques et contextuels qui pourraient influencer la consommation des clients. Que ce soit par le contexte de marché dans lequel évolue le client, des variations de production anticipées, des dynamiques de prix des énergies alternatives, de la volonté des clients de décarboner certains usages, de l'efficacité énergétique ou autres, les représentants d'Énergir s'informent sur les différents paramètres pouvant modifier les habitudes de consommation de leurs clients.

Dans le but de bien évaluer les prévisions des volumes, les représentants fournissent à leurs clients des historiques de consommation auxquels sont ajoutés les volumes d'interruption. Cette consommation devient le point de départ de leur prévision de livraison. Le conseiller discute ensuite des profils mensuels de consommation future avec son client et le questionne afin d'en justifier les écarts. En fonction de leur profil de consommation et de leur contrat respectif, les clients aux tarifs D<sub>3</sub> et D<sub>4</sub> peuvent modifier leur volume souscrit, ce qui détermine le prix payé. Les règles décrites aux *Conditions de service et Tarif* sont alors applicables.

Les raisons expliquant les variations de consommation sont ensuite regroupées en grandes catégories. Le tableau 18 présente la prévision de la demande de gaz naturel pour le marché des grandes entreprises au scénario de base pour la durée du plan d'approvisionnement. Les volumes associés aux différentes catégories représentent une variation par rapport aux volumes de l'année précédente.

Par exemple, la ligne 4 du tableau 18– *Pertes liées à l'efficacité énergétique* – correspond à la réduction des volumes attribuables au Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ). L'impact du PGEÉ sur les volumes livrés est déterminé par rapport à l'historique des gains en efficacité énergétique réalisés par le plan, ainsi que par les prévisions d'économies des participants qui y sont actuellement engagés.

Tableau 18

	LIVRAISONS DE GAZ NATUREL 2029 MARCHÉ GRANDES ENTREPRISES (inc		)	
	DESCRIPTION	Continu D₄	Interruptible $D_5$	Total
		10 <sup>6</sup> m³	10 <sup>6</sup> m³	10 <sup>6</sup> m³
1	Livraisons anticipées au 30 septembre 2024 (après interruptions)	2 831,9	392,9	3 224,7
2	Interruptions nettes		2,0	2,0
3	Livraisons anticipées au 30 septembre 2024 (avant interruptions)	2 831,9	394,9	3 226,8
4	Pertes liées à l'efficacité énergétique	(33,6)	(3,8)	(37,5)
5	Gains (pertes) face à la concurrence	(17,8)	(8,0)	(25,9)
6	Récupérations (pertes) liées à la conjoncture économique	0,0	(0,5)	(0,5)
7	Fluctuations de production	29,2	(20,1)	9,1
8	Migration des clients entre les tarifs D1, D3 et D4, D5	17,3	0,0	17,3
9	Nouvelles ventes	11,7	0,0	11,7
10	Gaz d'appoint concurrence	0,0	1,0	1,0
11	Impact du 29 février	(8,9)	(1,3)	(10,2)
12	Livraisons anticipées au 30 septembre 2025 (avant interruptions)	2 829,6	362,2	3 191,9
13	Pertes liées à l'efficacité énergétique	(30,5)	(5,1)	(35,5)
14	Gains (pertes) face à la concurrence	(11,9)	(3,7)	(15,6)
15	Récupérations (pertes) liées à la conjoncture économique	0,0	0,0	0,0
16	Fluctuations de production	57,3	(1,9)	55,4
17	Migration des clients entre les tarifs D1, D3 et D4, D5	0,9	(0,3)	0,7
18	Nouvelles ventes	15,1	0,0	15,1
19	Gaz d'appoint concurrence	0,0	0,0	0,0
20	Impact du 29 février	0,0	0,0	0,0
21	Livraisons anticipées au 30 septembre 2026 (avant interruptions)	2 860,7	351,3	3 211,9
22	Pertes liées à l'efficacité énergétique	(31,5)	(7,3)	(38,8)
23	Gains (pertes) face à la concurrence	(6,8)	(0,2)	(6,9)
24	Récupérations (pertes) liées à la conjoncture économique	0,0	0,0	0,0
25	Fluctuations de production	31,8	20,0	51,8
26	Migration des clients entre les tarifs D1, D3 et D4, D5	0,0	0,0	0,0
27	Nouvelles ventes	116,2	0,0	116,2
28	Gaz d'appoint concurrence	0,0	0,0	0,0
29	Impact du 29 février	0,0	0,0	0,0
30	Livraisons anticipées au 30 septembre 2027 (avant interruptions)	2 970,4	363,8	3 334,2
31	Pertes liées à l'efficacité énergétique	(40,6)	(3,5)	(44,1)
32	Gains (pertes) face à la concurrence	(25,6)	0,0	(25,6)
33	Récupérations (pertes) liées à la conjoncture économique	0,0	0,0	0,0
34	Fluctuations de production	54,3	(7,9)	46,4
35	Migration des clients entre les tarifs D1, D3 et D4, D5	0,0	0,0	0,0
36	Nouvelles ventes	99,2	0,0	99,2
37	Gaz d'appoint concurrence	0,0	0,0	0,0
38	Impact du 29 février	9,5	1,1	10,6
39	Livraisons anticipées au 30 septembre 2028 (avant interruptions)	3 067,2	353,5	3 420,7

Les livraisons totales pour le marché des grandes entreprises augmenteront sur la durée du plan d'approvisionnement, passant de 3 226,8 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup> en 2023-2024 à 3 420,7 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup> en 2027-2028.

Les variations des volumes prévus au tarif  $D_4$  sont stables entre 2023-2024 et 2024-2025. Toutefois, une baisse non négligeable est anticipée en raison des pertes liées à l'efficacité énergétique et des pertes face à l'électricité et la biomasse. Ces pertes seront compensées par la fluctuation de production, les nouvelles ventes et la migration d'un client du secteur des pâtes et papier du tarif  $D_1$  vers le tarif  $D_4$ .

Au tarif  $D_5$ , la baisse globale des volumes de 32,7  $10^6$ m³ entre 2023-2024 et 2024-2025 s'explique principalement par une variation de la fluctuation de production, notamment en lien avec deux clients du secteur de la pétrochimie et un client du secteur de la production d'énergie.

Entre 2024-2025 et 2025-2026, les volumes globaux augmenteront de (20,0 10<sup>6</sup>m³) en raison des fluctuations de production (55,4 10<sup>6</sup>m³) et des nouvelles ventes (15,1 10<sup>6</sup>m³), mais seront en partie absorbées par l'effritement des volumes causé par l'efficacité énergétique (-35,5 10<sup>6</sup>m³) et les pertes face à l'électricité (-15,6 10<sup>6</sup>m³).

À compter de 2026-2027, trois nouveaux clients amèneront une hausse de 116,2 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup> au tarif D<sub>4</sub>. La maturation des volumes de ces nouveaux clients continuera en 2027-2028, expliquant ainsi l'augmentation importante des livraisons en 2026-2027 et 2027-2028 par rapport aux années précédentes. L'effritement des volumes par l'efficacité énergétique augmente graduellement au courant de ces deux dernières années, mais les baisses seront compensées par les fluctuations de production. Ces fluctuations sont principalement générées par deux clients du secteur de la pétrochimie et un client du secteur de la production d'énergie.

Il est à noter qu'en 2027-2028, les pertes face à la concurrence (-25,6 10<sup>6</sup>m³) sont principalement liées à une conversion électrique d'un client dans le secteur de la pétrochimie.

# 4.1.2 Livraisons 2025-2028 pour le marché des petit et moyen débits

1

2

3

4

5

6 7 La prévision des volumes pour le marché des petit et moyen débits est faite de façon globale pour l'ensemble des clients. Les facteurs pouvant influencer la demande (situation et conjoncture économique; position concurrentielle; efficacité énergétique; etc.) sont analysés distinctement de façon à quantifier le plus précisément possible l'impact de chacun sur les livraisons.

Le tableau 19 présente la prévision de la demande de gaz naturel pour le marché des petit et moyen débits au scénario de base.

Tableau 19
Livraisons de gaz naturel 2025-2028
Marché petit et moyen débits

	DESCRIPTION	
1	Livraisons anticipées au 30 septembre 2024	2 967,0
3 4 5 6 7 8	Économies d'énergie attribuables au PGEÉ Économies d'énergie hors-programmes Transferts vers l'électricité attribuables à la biénergie Pertes et variations liées à la conjoncture/structure économique Évolution de la normale climatique Impact du 29 février Migration des clients entre les tarifs D <sub>1</sub> , D <sub>3</sub> et D <sub>4</sub> , D <sub>5</sub> Maturation des nouvelles ventes	(18,0) (11,5) (12,8) (51,2) (18,8) (3,0) (4,4) 41,2
10	Livraisons anticipées au 30 septembre 2025	2 888,6
12 13 14 15 16	Économies d'énergie attribuables au PGEÉ Économies d'énergie hors-programmes Transferts vers l'électricité attribuables à la biénergie Pertes et variations liées à la conjoncture/structure économique Évolution de la normale climatique Impact du 29 février Migration des clients entre les tarifs D <sub>1</sub> , D <sub>3</sub> et D <sub>4</sub> , D <sub>5</sub> Maturation des nouvelles ventes	(20,5) (14,4) (16,6) (20,7) (3,3) - - 35,8
19	Livraisons anticipées au 30 septembre 2026	2 849,0
20 21 22 23 24 25 26	Livraisons anticipées au 30 septembre 2026  Économies d'énergie attribuables au PGEÉ Économies d'énergie hors-programmes Transferts vers l'électricité attribuables à la biénergie Pertes et variations liées à la conjoncture/structure économique Évolution de la normale climatique Impact du 29 février Migration des clients entre les tarifs D <sub>1</sub> , D <sub>3</sub> et D <sub>4</sub> , D <sub>5</sub> Maturation des nouvelles ventes	2 849,0 (20,8) (21,4) (25,0) (14,9) (3,2) - - 32,3
20 21 22 23 24 25 26 27	Économies d'énergie attribuables au PGEÉ Économies d'énergie hors-programmes Transferts vers l'électricité attribuables à la biénergie Pertes et variations liées à la conjoncture/structure économique Évolution de la normale climatique Impact du 29 février Migration des clients entre les tarifs D <sub>1</sub> , D <sub>3</sub> et D <sub>4</sub> , D <sub>5</sub>	(20,8) (21,4) (25,0) (14,9) (3,2) -
20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35	Économies d'énergie attribuables au PGEÉ Économies d'énergie hors-programmes Transferts vers l'électricité attribuables à la biénergie Pertes et variations liées à la conjoncture/structure économique Évolution de la normale climatique Impact du 29 février Migration des clients entre les tarifs D <sub>1</sub> , D <sub>3</sub> et D <sub>4</sub> , D <sub>5</sub> Maturation des nouvelles ventes	(20,8) (21,4) (25,0) (14,9) (3,2) - - - 32,3

Les livraisons pour le marché des petit et moyen débits seront en baisse de 78,4 10<sup>6</sup>m³ la première année du plan d'approvisionnement, passant de 2 967,0 10<sup>6</sup>m³ à 2 888,6 10<sup>6</sup>m³. La conjoncture économique est un des grands éléments contribuant à ce décroissement de livraisons. Bien que la grande partie du ralentissement économique observée en 2023 et prévue en 2024 devrait être passée, la croissance du PIB devrait être faible en 2025 et engendrera une baisse des livraisons à hauteur de 51,2 10<sup>6</sup>m³ (ligne 5 du tableau 19). De plus, l'augmentation des livraisons causée par la maturation des nouvelles ventes aux tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub> est contrebalancée en partie par le programme de biénergie résidentielle – qui en sera à sa troisième année de déploiement – ainsi que par les offres de biénergie commerciale et institutionnelle – qui en seront à leur deuxième année de déploiement –, par les mesures d'efficacité énergétique du PGEÉ et ainsi que celles réalisées hors des programmes d'Énergir. Les volumes de livraisons diminueront ensuite de 39,6 10<sup>6</sup>m³ à la deuxième année et de 53,0 10<sup>6</sup>m³ à la troisième année du plan d'approvisionnement. Enfin, une baisse de 46,9 10<sup>6</sup>m³ est prévue à la quatrième année du plan. Les principales raisons expliquant les variations de livraisons sont détaillées ci-dessous.

**Mesures d'économies d'énergie**: Les économies d'énergie réalisées grâce au PGEÉ (-18,0 10<sup>6</sup>m³ en 2024-2025) affecteront à la baisse les livraisons prévues. Ces économies d'énergie sont évaluées à partir des économies brutes associées aux différents programmes et excluent les économies d'énergie attribuables à des mesures d'efficacité énergétique conçues pour les nouvelles constructions, ces dernières étant intégrées directement à la maturation des nouvelles ventes.

La mise en place de mesures d'efficacité énergétique provenant d'initiatives autonomes des clients, qualifiées de *hors programmes*, aura également un effet à la baisse importante sur les livraisons (-11,5 10<sup>6</sup>m³ en 2024-2025). Cet effet baissier sur les livraisons sera de plus en plus important à l'horizon du plan puisque le potentiel d'économies d'énergies a été évalué à la hausse pour les années à venir. Une meilleure pénétration des mesures en efficacité énergétique au fil du temps ainsi que le rehaussement des normes d'efficacité de certains appareils devraient se solder par une augmentation des économies d'énergies hors des programmes d'efficacité d'énergie proposés par Énergir.

**Biénergie**: Le volet résidentiel du programme de biénergie est entré en vigueur en juin 2022. Les volets commercial et institutionnel sont entrés à leur tour en vigueur en novembre 2023. De ce fait, les volumes transférés vers l'électricité attribuables à la biénergie sont prévus à -12,8 10<sup>6</sup>m³ pour 2024-2025. Ces volumes augmentent progressivement pour atteindre jusqu'à -30,4 10<sup>6</sup>m³ par année à l'horizon 2027-2028.

Les hypothèses ayant servi à établir les volumes prévisionnels de biénergie du plan d'approvisionnement 2025-2028 ont été revues en tenant compte du fait que le potentiel de clients existants admissibles à la biénergie et celui de leurs volumes moyens associés devraient diminuer d'une année à l'autre, à cause de l'effet combiné de la perte naturelle de clients/volumes ainsi que l'adoption de mesures d'efficacité énergétique des initiatives des clients. Ces hypothèses considèrent également le fait que de nouvelles technologies devraient être disponibles dans le marché en 2026, ce qui permettra à un plus grand nombre de clients dont leurs appareils seront en fin de leur vie utile de potentiellement adhérer à l'offre biénergie.

L'évolution réelle observée du programme de biénergie résidentielle, incluant les contraintes techniques et logistiques constatées, a permis de revoir et d'ajuster la courbe de pénétration du volet résidentiel en termes de taux de pénétration annuel ainsi que la répartition mensuelle de l'adhésion des clients au cours d'une année. Ces deux éléments ont un impact sur le volume prévu effectif de transferts vers l'électricité attribuable à la biénergie. Les hypothèses de biénergie pour le secteur résidentiel considèrent un taux de pénétration en termes de nouveaux clients de 60 % pour 2024-2025. Ce taux continuera d'augmenter pour atteindre un niveau de 88 % pour 2027-2028.

Les hypothèses du programme de biénergie des volets commercial et institutionnel ont été calibrées en considérant une courbe de pénétration annuelle théorique qui prend en compte la progression de l'adoption d'un niveau produit dans le marché, c'est-à-dire des taux qui s'accroissent graduellement année après année. Les taux sont faibles au début de la période d'analyse, mais prennent de l'ampleur au fur et à mesure que le programme devient plus mature, en gardant une portion du potentiel de clients, lesquels – pour des raisons techniques, financières ou par choix – n'adopteront pas le produit. Ces hypothèses considèrent aussi le fait que les volets commercial et institutionnel de biénergie ne débuteront qu'au deuxième trimestre de 2024 et ont été ajustés en prenant

en compte la progression observée du taux de pénétration lors des deux premières années de mise en œuvre du volet biénergie résidentielle.

Les hypothèses des volets commercial et institutionnel prévoient des taux de pénétration de 18 % du potentiel de clients admissibles à la biénergie en 2024 pour chacun de volets. Ces taux progresseront à 30 % en 2025 et atteindront un niveau de 57 % et de 66 % pour le volet commercial et institutionnel respectivement.

**Pertes et variations**: Il existe un lien significatif entre la croissance économique et le niveau de pertes et variations de consommation générées par la clientèle d'Énergir. Chaque année, les volumes sont réduits d'une portion plus ou moins grande en raison, par exemple, de faillites ou de réductions de production. Les prévisions de pertes et variations sont notamment établies à l'aide d'une régression linéaire en fonction du PIB. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la croissance économique est élevée, moins les pertes subies sont importantes. La croissance prévue du PIB québécois pour l'année tarifaire 2024-2025 est de 1,3 %, amenant une baisse des livraisons estimée à 51,2 10<sup>6</sup>m³.

Normale climatique: La normale climatique a été mise à jour en se servant des données historiques de température et de la vitesse du vent au cours de 30 dernières années (1994-2023), dans les diverses régions qui composent la franchise. À la suite de cette mise à jour, il a été évalué que l'impact sur les livraisons prévues du réchauffement de la normale climatique pour 2024-2025 est de -18,8 106m³ (ligne 6 du tableau 19). La baisse des volumes liée à la normalisation des températures pour les années 2025-2026 et 2026-2027 vient essentiellement du réchauffement climatique tendanciel prévu. L'écart positif de la normale climatique résultant pour 2027-2028 par rapport à 2026-2027 est principalement associé à la journée de plus en février 2028.

**Impact du 29 février**: L'année 2028 est une année bissextile et comporte, par conséquent, une journée de plus que l'année 2027 (366 *vs* 365). L'effet de cette journée supplémentaire sur la consommation de base hors chauffage impacte à la hausse les livraisons en 2028 de 3,0 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>.

Migration des clients entre les tarifs  $D_1$ ,  $D_3$  et  $D_4$ ,  $D_5$ : La migration des clients consiste en un transfert de volumes entre les tarifs  $D_4$  et  $D_5$  et les tarifs  $D_1$  et  $D_3$ . Trois clients ont

migré en 2023-2024 du tarif  $D_1$  vers les tarifs  $D_4$  et  $D_5$ , ce qui aura un impact à la baisse de -4,7  $10^6$ m³ sur les livraisons au tarif  $D_1$  en 2024-2025. Cette baisse est légèrement compensée par une hausse de 0,3  $10^6$ m³ des livraisons au tarif  $D_1$  en 2024-2025, provenant d'un client qui a migré en 2023-2024 des tarifs  $D_4$  et  $D_5$  vers le tarif  $D_1$ . Aucune autre migration tarifaire n'est prévue pour les années subséquentes.

Maturation des nouvelles ventes: Les prévisions de nouvelles ventes sont déterminées à l'aide de différents modèles économiques. Ces modèles prennent en compte l'impact du programme de biénergie, mais aussi celui du Règlement sur les appareils de chauffage au mazout, celui de Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des nouveaux bâtiments à Montréal ainsi que celui de la décision D-2024-007 sur les nouveaux raccordements 100 % renouvelables.

Les ventes en nouvelle construction résidentielle sont liées aux prévisions de mises en chantier établies pour les prochaines années.

Quant au marché affaires, les ventes sont réparties entre la nouvelle construction, l'ajout de charge et les différents types de conversion. Cette répartition est déterminée selon la source d'énergie déplacée. Pour le marché de la nouvelle construction affaires ainsi que pour les ajouts de charge, les ventes sont établies à partir d'un modèle de prévision de ventes mettant en relation le nombre de ventes réalisées historiquement et la croissance du PIB. Pour les ventes en conversion, le coût de l'énergie alternative devient l'élément clé.

Une fois les prévisions des nouvelles ventes établies, elles sont transposées en volumes de livraison. Les volumes de livraison correspondant aux ventes signées d'une année ne sont pas totalement consommés l'année suivante. Des analyses portant sur la consommation réelle des clients suivant la signature de la vente démontrent que les volumes des nouvelles ventes atteignent leur pleine maturation après trois ans. À titre d'exemple, les volumes des ventes signées en 2022-2023 atteindront donc leur pleine maturation en 2024-2025. L'analyse permet de déterminer un ratio annuel qui est utilisé afin de répartir les volumes entre les années suivant la vente. Afin de déterminer les volumes provenant de la maturation des nouvelles ventes qui influencent les livraisons de 2024-2025. Énergir utilise, d'une part, les volumes réellement signés en 2022-2023 et,

d'autre part, des volumes prévisionnels de 2023-2024 et 2024-2025 : Énergir affecte le ratio ainsi établi aux volumes annuels.

En ligne avec les stratégies de décarbonation, les nouvelles ventes biénergie pour les segments résidentiel, commercial et institutionnel débuteront officiellement au printemps 2024. La hausse de volumes liés à ces ventes, compris dans la rubrique de maturation de nouvelles ventes, devrait rester marginale, malgré la légère augmentation annuelle prévue. Les volumes associés à ces ventes devraient représenter 1,4 10<sup>6</sup>m³ sur les livraisons pour 2027-2028.

La contribution du gaz naturel comprimé (GNC) aux volumes associés à la maturation de nouvelles ventes a été historiquement assez faible. Cependant, la disponibilité des nouvelles technologies au niveau des moteurs à GNC au cours de la période 2025-2028, le nombre en croissance de clients ayant des plans pour réduire leur gaz à effet de serre et pour renouveler leurs flottes de camions, ainsi que l'expansion de réseau de stations (publiques et privées) pour les desservir devraient impacter la demande de GNC à la hausse. La part prévue des livraisons de GNC à la variable la maturation de nouvelles ventes devrait graviter autour de 2 % en 2024, tandis que cette proportion devrait s'élever à 17 % en moyenne entre 2025 et 2028.

#### 4.1.3 Livraisons globales (scénario de base)

Les livraisons globales pour le plan d'approvisionnement 2025-2028 sont présentées au tableau 20.

#### Tableau 20

#### Scénario de base Livraisons globales de gaz naturel 2025-2028 Petit et moyen débits et grandes entreprises

DESCRIPTION	Année en cours		Cause tarifa	ire 2025-2028	
DESCRIPTION	4/8 2024*	2025	2026	2027	2028
Service continu	5 798,8	5 718,2	5 709,7	5 766,5	5 816,4
Grandes entreprises	2 831,9	2 829,6	2 860,7	2 970,4	3 067,2
Petit et moyen débits	2 967,0	2 888,6	2 849,0	2 796,0	2 749,2
Service interruptible	394,9	362,2	351,3	363,8	353,5
Contrat régulier	289,1	255,0	244,0	256,6	246,3
Contrat gaz d'appoint	105,8	107,2	107,2	107,2	107,2
Total	6 193,7	6 080,4	6 060,9	6 130,2	6 169,9

<sup>\*</sup> Volumes après interruptions pour les mois réels.

- Les résultats démontrent qu'entre les prévisions de l'année en cours et celles de 2024-2025, une
- 2 baisse de 1,83 % des livraisons totales est anticipée. Une hausse de 1,47 % est ensuite
- 3 constatée sur l'horizon du plan, entre 2024-2025 et 2027-2028.

#### 4.2 SCÉNARIO HAUT

9

10

- 4 Un scénario haut par rapport au scénario de base a été analysé de 2024-2025 à 2027-2028 pour
- 5 évaluer la demande maximale de gaz naturel pour la durée du plan d'approvisionnement.
- 6 Les hypothèses économiques retenues pour l'élaboration de ce scénario sont les suivantes :
- Une croissance économique variant de 2,38 % en 2024-2025 à 2,75 % en 2027-2028, soit
  1 % de plus par année comparativement au scénario de base;
  - Une position concurrentielle du gaz naturel très favorable en raison du maintien du prix du gaz naturel à un faible niveau, combiné à des prix du mazout élevés;
- Une hausse des mises en chantier résidentielles de 10 %.
- De plus, dans le cas du marché des grandes entreprises, les volumes de plusieurs clients sont
- ajustés à la hausse, en tenant compte de conditions favorables propres à chacun et pouvant
- influencer positivement leur consommation. Généralement, le scénario haut inclut également les

- volumes de certains projets qui pourraient se réaliser entre 2024-2025 et 2027-2028, mais dont
- 2 la probabilité de réalisation n'est pas suffisamment élevée pour qu'ils soient inclus dans le
- scénario de base. Il s'agit de projets pour lesquels la probabilité de réalisation est supérieure ou
- 4 égale à 25 % et inférieure à 50 %. Toutefois, sur l'horizon du plan d'approvisionnement
- 5 2025-2028, aucun projet ne répond à ce critère.
- 6 Le tableau ci-dessous présente la prévision des livraisons dans un scénario haut pour l'ensemble
- 7 des marchés.

Tableau 21

Scénario haut

Livraisons globales de gaz naturel 2025-2028

Petit et moyen débits et grandes entreprises

(avant interruptions)

(106 m³)

DESCRIPTION	Année en cours		Cause tarifaire 2025-2028						
	4/8 2024*	2025	2026	2027	2028				
Service continu	5 973,7	6 031,4	6 084,9	6 270,4	6 401,7				
Grandes entreprises	2 959,8	3 024,9	3 051,5	3 224,3	3 331,6				
Petit et moyen débits	3 013,9	3 006,5	3 033,4	3 046,0	3 070,1				
Service interruptible	408,3	416,9	422,4	443,7	440,4				
Contrat régulier	302,5	296,1	301,5	322,8	319,6				
Contrat gaz d'appoint	105,8	120,8	120,8	120,8	120,8				
Total	6 382,0	6 448,4	6 507,3	6 714,0	6 842,1				

<sup>\*</sup> Volumes après interruptions pour les mois réels.

Le tableau 22 présente l'écart entre le scénario haut du tableau 21 et le scénario de base du tableau 20.

Tableau 22 Écarts des scénarios de base et haut Livraisons globales de gaz naturel 2025-2028 (avant interruptions)

DESCRIPTION	Année en cours	Ca	ause tarifai	re 2025-202	8
	4/8 2024*	2025	2026	2027	2028
Service continu	174,9	313,2	375,2	503,9	585,3
Grandes entreprises	127,9	195,3	190,8	253,9	264,4
Petit et moyen débits	47,0	117,9	184,4	250,0	320,9
Service interruptible	13,4	54,7	71,1	79,9	86,9
Contrat régulier	13,4	41,1	57,5	66,3	73,3
Contrat gaz d'appoint	-	13,6	13,6	13,6	13,6
Total	188,3	367,9	446,3	583,8	672,2

<sup>\*</sup> Volumes après interruptions pour les mois réels.

- Les livraisons pour le marché des grandes entreprises pourraient croître davantage dans un
- 2 contexte haussier. Plusieurs clients pourraient voir leur production augmenter grâce à un prix du
- 3 gaz naturel à un niveau plus bas, combiné à une croissance économique plus optimiste que prévu
- 4 et des conditions de marché avantageuses.
- 5 Au service continu, la hausse des volumes est principalement due à plusieurs hausses de
- 6 production chez les clients. En 2027-2028, ces fluctuations de production pourraient ajouter
- 7 264,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>.
- Pour le marché des petit et moyen débits, la demande serait en hausse de 117,9 106m³ en
- 9 2024-2025 dans un contexte haussier par rapport au scénario de base. Cette augmentation des
- volumes est d'abord due à la croissance économique plus optimiste prévue au scénario haut, qui
- aurait un impact à la hausse sur les nouvelles ventes et les livraisons chez les clients existants.
- La position concurrentielle très favorable du gaz naturel et la hausse des mises en chantier ont
- aussi un impact positif sur les nouvelles ventes. Dans un contexte haussier, les pertes de volumes
- liées à l'efficacité énergétique et la biénergie seraient également moins grandes.

#### 4.3 SCÉNARIO BAS

- 1 Un scénario bas par rapport au scénario de base a été analysé de 2024-2025 à 2027-2028 pour
- 2 évaluer la demande minimale de gaz naturel pour la durée du plan d'approvisionnement.
- 3 Les hypothèses économiques retenues pour l'élaboration de ce scénario sont les suivantes :
- Une croissance économique plus faible, variant de 0,38 % en 2024-2025 à 0,75 % en
   2027-2028, soit 1 % de moins par année comparativement au scénario de base;
  - Une position concurrentielle du gaz naturel moins favorable en raison d'une hausse du prix du gaz naturel par rapport à ce qui était prévu au scénario de base et d'une baisse des prix du mazout;
  - Une baisse des mises en chantier résidentielles de 10 %.
- De plus, dans le cas du marché des grandes entreprises, les volumes de plusieurs clients sont
- ajustés à la baisse afin de tenir compte de conditions défavorables propres à chacun et pouvant
- influencer négativement leur consommation, voire entraîner des fermetures. Le scénario bas
- exclut également les volumes de certains projets qui pourraient se réaliser entre 2024-2025 et
- 14 2027-2028, mais dont la probabilité de réalisation est en dessous de 75 %.
- Le tableau 23 présente la prévision des livraisons dans un scénario bas pour l'ensemble des
- 16 marchés.

6

7

8

9

Tableau 23
Scénario bas
Livraisons globales de gaz naturel 2025-2028
(avant interruptions)
(106m³)

DESCRIPTION	Année en cours	Ca	use tarifa	ire 2025-2	028
	4/8 2024*	2025	2026	2027	2028
Service continu	5 563,8	5 282,6	5 153,3	5 018,3	4 874,2
Grandes entreprises	2 639,0	2 533,9	2 521,4	2 527,9	2 507,2
Petit et moyen débits	2 924,8	2 748,7	2 631,9	2 490,3	2 367,0
Service interruptible	356,3	268,5	261,9	258,6	255,0
Contrat régulier	250,5	182,8	176,1	172,8	169,3
Contrat gaz d'appoint	105,8	85,8	85,8	85,8	85,8
Total	5 920,0	5 551,2	5 415,2	5 276,9	5 129,2

<sup>\*</sup> Volumes après interruptions pour les mois réels.

- Le tableau 24 présente l'écart entre le scénario bas du tableau 23 et le scénario de base du
- 2 tableau 20.

Tableau 24
Écarts des scénarios de base et bas
Livraisons globales de gaz naturel 2025-2028
(avant interruptions)
(106m³)

DESCRIPTION	Année en cours	Cause tarifaire 2025-2028							
	4/8 2024*	2025	2026	2027	2028				
Service continu	(235,0)	(435,6)	(556,4)	(748,2)	(942,2)				
Grandes entreprises	(192,8)	(295,7)	(339,3)	(442,5)	(560,0)				
Petit et moyen débits	(42,2)	(139,9)	(217,1)	(305,7)	(382,2)				
Service interruptible	(38,6)	(93,7)	(89,3)	(105,2)	(98,4)				
Contrat régulier	(38,6)	(72,2)	(67,9)	(83,7)	(77,0)				
Contrat gaz d'appoint	-	(21,4)	(21,4)	(21,4)	(21,4)				
Total	(273,7)	(529,3)	(645,8)	(853,4)	(1 040,7)				

<sup>\*</sup> Volumes après interruptions pour les mois réels.

- La demande du marché des grandes entreprises pourrait décroître de façon significative dans un
- 2 contexte baissier.
- 3 Dans le cas du service continu, plusieurs clients verraient leur production ralentir et une nouvelle
- 4 vente ne se réaliserait pas. Pour cette nouvelle vente non réalisée, cela induirait une réduction
- de la consommation de 196,0 10<sup>6</sup>m³ sur un total de 560,0 10<sup>6</sup>m³ pour l'année 2027-2028.
- 6 Les volumes au service interruptible sont aussi revus à la baisse à la suite des diminutions de
- 7 production chez plusieurs clients et une accentuation de l'impact de l'implantation des mesures
- 8 de décarbonation. Les volumes de gaz naturel liés au déplacement de charbon et de coke de
- 9 pétrole par le gaz naturel génèrent aussi une baisse au service interruptible.
- Pour le marché des petit et moyen débits, la demande serait en baisse de 139,9 106m³ en
- 11 2024-2025 par rapport au scénario de base. Cette diminution des volumes serait d'abord due à
- la croissance économique plus faible qui aurait un impact négatif sur les nouvelles ventes et
- amènerait une pression à la baisse sur les livraisons des clients existants. La détérioration de la
- situation concurrentielle du gaz naturel et la diminution des mises en chantier auraient aussi un
- impact négatif sur les nouvelles ventes. L'augmentation des volumes liée à l'efficacité énergétique
- ainsi que l'adhésion de tout le potentiel de clients admissibles à la biénergie par année aurait
- également un impact à la baisse sur la demande de gaz naturel.

## 4.4 COMPARAISON DES PLANS D'APPROVISIONNEMENT 2025-2028 ET 2024-2027

- Les tableaux qui suivent comparent les prévisions établies dans le cadre de la présente
- cause tarifaire et celles établies lors de la Cause tarifaire 2023-2024<sup>6</sup>. Le tableau 25 présente une
- comparaison par marché, alors qu'une comparaison par service est présentée au tableau 26. Les
- volumes de l'année 2023-2024 associés au plan d'approvisionnement 2025-2028 correspondent
- 22 aux prévisions effectuées lors de la révision volumétrique 4/8 2023-2024.

Original: 2024.03.28

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> R-4213-2022, pièce B-0052, Énergir H, Document 2.

Tableau 25

Comparaison des livraisons par marché
Plan 2025-2028 vs Plan 2024-2027
(avant interruptions)
(106m³)

	2024 (10 <sup>6</sup> m³)	<b>2025</b> (10 <sup>6</sup> m³)	2026 (10 <sup>6</sup> m³)	<b>2027</b> (10 <sup>6</sup> m³)	2028 (10 <sup>6</sup> m³)
Petit et moyen débits					
Plan 2025-2028	2 967,0	2 888,6	2 849,0	2 796,0	2 749,2
Plan 2024-2027	2 991,8	2 947,6	2 923,7	2 882,6	S.O.
Écart	(24,9)	(59,0)	(74,6)	(86,6)	S.O.
Grandes entreprises					
Plan 2025-2028	3 226,8	3 191,9	3 211,9	3 334,2	3 420,7
Plan 2024-2027	3 152,4	3 104,6	3 310,6	3 255,9	S.O.
Écart	74,3	87,3	(98,7)	78,3	S.O.
Total					
Plan 2025-2028	6 193,7	6 080,4	6 060,9	6 130,2	6 169,9
Plan 2024-2027	6 144,2	6 052,2	6 234,3	6 138,5	S.O.
Écart	49,5	28,2	(173,3)	(8,3)	S.O.

Tableau 26
Comparaison des livraisons par service
Plan 2025-2028 vs Plan 2024-2027
(avant interruptions)

	2024	2025	2026	2027	2028
	(10 <sup>6</sup> m³)				
Service continu					
Plan 2025-2028	5 798,8	5 718,2	5 709,7	5 766,5	5 816,4
Plan 2024-2027	5 794,4	5 725,2	5 908,1	5 814,3	S.O.
Écart	4,4	(7,0)	(198,4)	(47,9)	S.O.
Service interruptible					
Plan 2025-2028	394,9	362,2	351,3	363,8	353,5
Plan 2024-2027	349,8	327,0	326,1	324,2	S.O.
Écart	45,1	35,2	25,1	39,6	S.O.
Total					
Plan 2025-2028	6 193,7	6 080,4	6 060,9	6 130,2	6 169,9
Plan 2024-2027	6 198,2	6 180,7	6 312,9	6 250,1	S.O.
Écart	49,5	28,2	(173,3)	(8,3)	S.O.

## 4.5 ANALYSE DE LA PROBABILITÉ DE RÉALISATION DES SCÉNARIOS AU SERVICE CONTINU

- 1 L'analyse de la probabilité de réalisation des scénarios au service continu permet d'évaluer la
- 2 sensibilité de la prévision des livraisons en les comparant aux écarts observés des prévisions
- 3 historiques. Cette analyse se retrouve à l'annexe 2.

#### 4.6 SUIVI DE DÉCISIONS

- Dans sa décision D-2019-141, la Régie demandait à Énergir le dépôt de deux suivis<sup>7</sup>.
- 5 Le premier suivi demandé par la Régie vise le dépôt de l'annexe Q-4.3/Q-4.4 de la pièce B-0233,
- 6 Energir-T, Document 10 de la Cause tarifaire 2019-2020 (R-4076-2018) en utilisant la nouvelle

Original: 2024.03.28

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Décision D-2019-141, paragr. 194 et 282.

- grille d'évaluation et en y ajoutant, au fur et à mesure, les renseignements relatifs aux dossiers
- 2 tarifaires les plus récents, afin de permettre de suivre individuellement chaque projet entre les
- différents plans d'approvisionnement depuis la Cause tarifaire 2013-2014. Ce suivi est déposé à
- 4 l'annexe 3, sous pli confidentiel.
- 5 Le deuxième suivi, déposé à l'annexe 4, présente les volumes issus de la maturation des
- 6 nouvelles ventes prévues sur l'horizon de la cause tarifaire, par catégorie tarifaire. Ce suivi sera
- 7 mis à jour annuellement, comme demandé par la Régie dans sa décision D-2020-145
- 8 (paragr. 118).

#### 4.7 GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR)

- 9 Pour faire suite aux efforts de commercialisation du GSR, la demande volontaire pour le GSR est
- en croissance sur l'horizon du plan d'approvisionnement 2025-2028. Ainsi, il est prévu que la
- 11 consommation volontaire de GSR passera de 51,9 10<sup>6</sup> m<sup>3</sup> en 2024-2025 à 109,8 10<sup>6</sup> m<sup>3</sup> en
- 12 2027-2028.

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- Des précisions supplémentaires concernant les prévisions de consommation GSR sont fournies
- à la pièce Énergir-H, Document 6.

#### 4.7.1 Modèle de prévision de la demande volontaire totale de GSR

Énergir a développé un modèle de prévision de la demande volontaire de GSR afin de brosser une prévision raisonnable au meilleur des informations et connaissances disponibles à ce jour. Néanmoins, Énergir estime qu'une grande incertitude subsiste et que les résultats de la prévision actuelle pourraient varier de manière substantielle. En effet, Énergir estime que l'impact de plusieurs facteurs déterminants dans l'établissement de la prévision demeure difficilement prévisible. Cette grande incertitude s'explique principalement par le peu de retours d'expérience dans une conjoncture économique changeante, par l'incertitude de l'impact de la tendance de décarbonation sur l'achat volontaire, ainsi que par la volatilité de la demande volontaire de GSR dans le marché des grandes entreprises. Aussi, Énergir envisage une amélioration continue du modèle au fur et à mesure que de nouvelles données seront disponibles.

Le modèle de prévision de consommation totale de GSR a été développé avec une approche en trois modules distincts, en fonction de leurs propres particularités :

- la demande volontaire pour le marché existant des petit et moyen débits;
- la demande volontaire pour le marché des grandes entreprises; et
- la demande provenant des nouveaux raccordements 100 % renouvelables.

#### 1) Module pour le marché des petit et moyen débits existants

Le module de demande volontaire de GSR pour le marché existant des petit et moyen débits a pour référence de départ l'ensemble des volumes de la clientèle existante. De ce potentiel est retiré l'impact prévisionnel de l'efficacité énergétique et de la biénergie. Le potentiel résultant est par la suite pondéré en fonction des principaux facteurs qu'Énergir a estimé impacter la demande volontaire de GSR.

Les différents facteurs de pondération ont été évalués à partir des différents sondages réalisés auprès de sa clientèle sur la connaissance et l'intérêt du GSR, ainsi que sur l'historique de consommation et des engagements actuels de demande volontaire de GSR. De plus, Énergir a intégré au modèle une pondération en fonction de l'évolution de la volonté ou de l'obligation de se décarboner, comme l'impact de l'exemplarité de l'État. L'évolution du contexte économique, ainsi que l'évolution de la compétitivité du GSR par rapport à l'électricité, sont aussi des indicateurs déterminants qui ont été pris en compte. L'établissement des facteurs déterminants a été établi en fonction des informations disponibles à ce jour, mais Énergir estime qu'une grande incertitude demeure et que le modèle est sujet à évoluer en fonction du retour d'expérience.

#### 2) Module pour le marché des grandes entreprises

En raison de l'impact potentiel important des grandes entreprises sur la demande volontaire de GSR, une approche client par client a été favorisée. Lors des entretiens avec les conseillers des clients du marché grandes entreprises d'Énergir pour établir les prévisions des livraisons du plan d'approvisionnement, les clients ont été sondés sur leur intention à court et à moyen termes de contracter du GSR. De plus, Énergir a aussi tenu compte des engagements actuels de GSR et des ambitions de décarbonation des différents clients de grandes entreprises afin d'établir la prévision. Énergir tient à souligner qu'une grande variabilité peut découler des grandes

entreprises, car l'ajout ou le retrait de quelques clients peut influencer grandement la demande volontaire de GSR.

#### 3) Module pour la demande provenant des nouveaux raccordements

1

2

3

4

5

6 7

8

La prévision de demande de GSR provenant des nouveaux raccordements 100 % renouvelables dans le bâtiment s'appuie sur les mêmes hypothèses de scénario de demande des nouveaux clients que celles présentées à la section 4.1. Les nouveaux raccordements industriels sont exclus de l'exercice de prévisions. Énergir estime toutefois qu'une incertitude subsiste quant à la réaction du marché à ces nouveaux critères.

Tableau 27

Prévision - Demande volontaire GSR

Cause tarifaire 2025-2028

DESCRIPTION	Volumes (10³m³)							
	2025	2026	2027	2028				
Petit et moyen débits existants	14 302	16 212	21 440	34 370				
Grandes entreprises	29 071	16 670	24 511	28 077				
Nouveaux raccordements	8 558	21 384	34 770	47 333				
Total	51 931	54 266	80 722	109 780				

Original : 2024.03.28 Énergir-H, Document 2
Page 48 de 49

#### CONCLUSION

1

2

3

4

#### Énergir demande à la Régie :

- d'approuver son plan d'approvisionnement pour les années 2025-2028, incluant la présente prévision des livraisons; et
- d'interdire la divulgation, la publication et la diffusion des informations déposées sous pli confidentiel.

Original : 2024.03.28 Énergir-H, Document 2

ANNEXE 1 - COMPARAISON DES PRÉVISIONS DES VENTES ANNUELLES AVEC LES DONNÉES RÉELLES (Volumes normalisés)

				Livrais	ons globales (a	avant interr	uptions)					
[	L	ivraisons prévues			Livraisons réelles		Variation					
Dossier tarifaire	Service continu	Service interruptible	Total	Service continu	Service interruptible	Total	Service continu	Service interruptible	То	tal		
(1)	<b>10 <sup>6</sup> m³</b> (2)	<b>10<sup>6</sup> m³</b> (3)	10 <sup>6</sup> m³ (4)	<b>10<sup>6</sup> m³</b> (5)	<b>10<sup>6</sup> m³</b> (6)	<b>10<sup>6</sup> m³</b> (7)	<b>10<sup>6</sup> m³</b> (8)	<b>10<sup>6</sup> m³</b> (9)	<b>10<sup>6</sup> m³</b> (10)	% (11)		
2003	4 378	895	5 272	4 366	1 147	5 513	-11	252	241	4,56		
2004	4 490	898	5 388	4 516	1 042	5 558	27	144	170	3,16		
2005	4 816	801	5 617	4 496	848	5 344	-320	47	-273	-4,86		
2006	4 953	769	5 722	4 480	1 011	5 491	-473	242	-231	-4,04		
2007	5 236	627	5 863	5 307	979	6 286	71	352	423	7,22		
2008	5 191	704	5 895	4 634	1 195	5 829	-557	491	-66	-1,13		
2009	4 453	802	5 255	4 112	1 037	5 149	-341	235	-106	-2,02		
2010	4 046	739	4 785	4 205	1 243	5 449	159	505	663	13,87		
2011	4 100	988	5 088	4 251	1 209	5 459	151	221	371	7,30		
2012	4 090	1 253	5 343	4 341	1 074	5 415	250	-179	72	1,34		
2013	4 633	871	5 504	4 651	855	5 507	18	-16	2	0,04		
2014	4 932	719	5 651	5 048	708	5 756	116	-11	105	1,86		
2015	5 293	465	5 758	5 260	485	5 745	-33	21	-12	-0,21		
2016	5 102	412	5 515	5 294	381	5 674	191	-32	160	2,90		
2017	5 394	307	5 702	5 530	365	5 894	135	57	193	3,38		
2018	5 416	296	5 712	5 738	355	6 094	322	59	381	6,67		
2019	5 687	300	5 987	5 717	369	6 086	30	69	99	1,65		
2020	5 696	334	6 030	5 475	385	5 860	-221	51	-170	-2,82		
2021	5 790	233	6 023	5 712	381	6 093	-78	148	70	1,16		
2022	5 641	209	5 850	5 827	423	6 250	186	214	400	6,84		
2023	5 854	249	6 103	5 831	366	6 197	-22	116	94	1,53		
2024*	5 899	283	6 181	5 799	366	6 164	-100	83	-17	-0,27		

Note : Les livraisons réelles et prévisionnelles pour les années 2003 à 2014 inclusivement excluent les volumes de GNL.

<sup>\*</sup> Les livraisons réelles sont déterminées selon la révision volumétrique 4/8 2023 (avant interruptions).

### COMPARAISON DES PRÉVISIONS DE LA JOURNÉE DE POINTE AVEC LES DONNÉES RÉELLES

					Dema	nde clientèle	continue				
<b>5</b>	Jo	ournée de pointe prév	ue	Observation réelle					Volume e	stimé	
Dossier tarifaire	Facteur base  10°m³/jour (2)	Facteur calorifique  10³m³/DJ/jour  (3)	Pointe à 44 DJ 10³m³/jour (4)	Volume réel de pointe 10³m³/jour (5)	(6)	<b>Date</b> (7)	Degrés-jours réels <i>Dj</i> (8)	Variation de DJ <i>Dj</i> (9)	Ajustement de volume 10°m³/jour (10)	Volume estimé à 44 DJ 10³m³/jour (11)	Écart 10³m³/jour (12)
Base de référence 18 2003	7 026	479	28 089	26 915	Mardi	2003-01-21	40,50	3,50	1 677	28 593	504
2004	6 987	485	28 309	28 940	Jeudi	2004-01-15	42,23	1,77	859	29 799	1 490
2005	7 606	515	30 279	27 337	Mardi	2005-01-18	38,92	5,08	2 615	29 953	-327
2006	8 359	489	29 883				 				
2006 ajustée <sup>(1)</sup>	7 544	522	30 524	22 638	Lundi	2006-02-27	31,37	12,63	6 594	29 233	-1 291
2007	9 013	510	31 457	28 526	Lundi	2007-02-05	35,77	8,23	4 199	32 725	1 268
2008	9 074	485	30 428	24 767	Mardi	2007-12-18	29,93	14,07	6 828	31 595	1 168
2008 ajustée <sup>(2)</sup>	6 573	485	27 927	23 929	Jeudi	2008-01-24	34,20	9,80	4 756	28 685	758
2009	6 844	503	28 970	26 620	Jeudi	2009-01-15	42,02	1,98	998	27 618	-1 353
2010	6 821	462	27 160	24 207	Vendredi	2010-01-29	37,16	6,84	3 161	27 368	207

<sup>12</sup> Note 1 : Ajustement pour refléter la mise en production en avril 2006 de TCE.

<sup>13</sup> Note 2 : Ajustement pour exclure TCE qui a baissé sa production à compter du 1 er janvier 2008.

	Dossier tarifaire	Paramètre de régression	Paramètre d'évaluation	Pointe	Volume réel de pointe 10³m³/jour		Date	Paramètre réel	Variation des paramètres	Ajustement de volume 10³m³/jour	Volume estimé 10³m³/jour	Écart vs prévision <sup>103</sup> m³/jour
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
14	Base de référence 13 avec	effet croisé du ven	t					I				
15	2011			27 628	24 986	Lundi	2011-01-24	<u> </u>		3 612	28 598	971
16	Base (103m3/jour)	10 116,69						l i				
17	$DJ_{t}$ (103m3/DJ)	294,44	36,93					32,51	4,42			
18	$DJ_{t-1}$ (103m3/DJ)	91,72	39,64					36,89	2,75			
19	$\mathbf{DJ_t} \mathbf{x} \mathbf{V_t} (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	2,36	1 273,74					400,46	873,28			
20	2012			27 489	24 153	Dimanche	2012-01-15	[ ]		4 056	28 209	720
21	Base (103m3/jour)	10 008,43						i				
22	$DJ_{t}$ (103m3/DJ)	300,08	36,88					30,68	6,20			
23	$DJ_{t-1}$ (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	104,58	39,52					33,07	6,45			
24	$\mathbf{DJ_t} \times \mathbf{V_t} (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	1,79	1 272,40					423,45	848,94			
25									-	plus froide étant un c la journée de pointe :		

Énergir, s.e.c. Cause tarifaire 2024-2025, R-4257-2024

	Demande clientèle continue											
Dossier tarifaire	Paramètre de régression	Paramètre d'évaluation	Pointe	Volume réel de pointe 10³m³/jour		Date	Paramètre réel	Variation des paramètres	Ajustement de volume <sup>103m³/jour</sup>	Volume estimé 10³m³/jour	Écart vs prévision <sup>10³m³/jour</sup>	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
<b>2013 Base</b> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour)	12 074,88		29 077	28 917	Mercredi	2013-01-23			1 584	30 501	1 424	
<b>DJ</b> <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	291,20	36,85					36,64	0,21				
<b>DJ<sub>t-1</sub></b> (10 m /DJ)	91,38	39,50					34,63	4,87				
$DJ_t \times V_t (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	2,09						756,70					
<b>DJ</b> <sub>t</sub> <b>X V</b> <sub>t</sub> (109119/DJXKI11/11)	2,09	1 272,35 					756,70	515,65 				
2014 <sup>(3)</sup>			31 521	29 171	Mardi	2014-01-21	}		3 457	32 628	1 108	
Base (103m3/jour)	12 786,50						i					
$\mathbf{DJ_t}$ (103m3/DJ)	327,69	36,80					35,97	0,83				
$DJ_{t-1}$ (103m3/DJ)	88,61	39,48					32,05	7,43				
$\mathbf{DJ_t} \times \mathbf{V_t} (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	2,51	1 268,33					259,81	1008,52				
					Jour	née la plus froid	e en terme de					
					ten	npérature, mais	congé férié.					
					Jeudi	2014-01-02	i					
						$DJ_t$	37,20					
						$DJ_{t-1}$	36,30					
						$DJ_t \times V_t$						
2015			33 340	30 446	Mercredi	2015-01-07			2 952	33 398	58	
Base (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour)	13 698,96						i					
<b>DJ</b> <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	338,31	36,78					36,10	0,68				
<b>DJ<sub>t-1</sub></b> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	109,45	39,66					25,37	14,28				
$\mathbf{DJ_t} \times \mathbf{V_t} (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	2,27	1 257,08					746,69	510,39				
2016			34 263	29 013	Dimanche	2016-02-14	L 		2 743	31 756	-2 506	
Base (103m3/jour)	13 813,44						į					
<b>DJ</b> <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	357,52	36,75					34,18 <b>I</b>	2,56				
<b>DJ<sub>t-1</sub></b> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)		39,62					38,19	1,44				
$DJ_t \times V_t (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	2,34	1 253,26					541,54	711,72				
	2,0 .	. 200,20					011,01		plus froide étant un d	imanche, le volu	ıme estimé	
							i		la journée de pointe			
2017			33 231	28 175	Jeudi	2016-12-15			3 957	32 132	-1 099	
Base (103m3/jour)	14 294,02						i					
<b>DJ</b> <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	378,16	36,70					32,42	4,28				
$DJ_{t-1}$ (103m3/DJ)	78,83	39,59					20,88	18,71				
$\mathbf{DJ_t} \times \mathbf{V_t} (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	1,55	1 252,40					694,54	557,86				
2018			35 771	31 424	Vendredi	2018-01-05			3 411	34 835	-936	
Base (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour)	11 357,66		33 77 1	31 424	venuteul	2010-01-03	i		3411	J <del>+</del> 033	-930	
Base journée (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour)	2 033,68	Mercredi					1206,78	826,89				
<b>DJ</b> <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	387,53	36,59					34,70	1,89				
<b>DJ<sub>t-1</sub></b> (10³m³/DJ)	134,40	39,51					25,44	14,07				
$DJ_t \times V_t (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	2,32	1 245,85					1262,39	-16,53				
	2,02						1202,00					
2019	40.000.00		36 723	33 283	Lundi	2019-01-21	i		3 691	36 974	251	
Base (103m3/jour)	12 339,33	Mororos!					4057.00	04.00				
Base journée (103m3/jour)	1 878,57	Mercredi					1857,29	21,28				
<b>DJ</b> <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	391,93	36,53					32,67	3,86				
<b>DJ</b> <sub>t-1</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)		39,43					31,99	7,44				
$DJ_t \times V_t (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	3,09	1 246,64					813,48	433,16				

Énergir, s.e.c. Cause tarifaire 2024-2025, R-4257-2024

	Demande clientèle continue										
Dossier tarifaire	Paramètre de régression	Paramètre d'évaluation	Pointe 10³m³/jour	Volume réel de pointe 10³m³/jour	Date		Paramètre réel	Variation des paramètres	Ajustement de volume	Volume estimé 10³m³/jour	Écart vs prévision 10³m³/jour
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
2020	11 957,34		36 875	31 193	Vendredi	2020-01-17	I		7 066	38 259	1 384
Base (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour) Base journée (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour)	2 122,42	Lundi					1200,13	922,29			
<b>DJ</b> <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	410,88	36,49					31,20	5,29			
<b>DJ<sub>t-1</sub></b> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	107,90	39,37					24,70	14,67			
$DJ_{t} \times V_{t} (10^{3} \text{m}^{3}/\text{DJxkm/h})$	2,85	1 245,36					408,72	836,64			
$\mathbf{DJ_t} \times \mathbf{V_t} $ (10°1119/DJXKI11/11)	2,00	1 245,30					400,72	030,04			
2021			37 113	29 698	Mardi	2020-12-15	I		7 403	37 101	-13
Base (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour)	12 048,06										
Base journée (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour)	2 150,25	Lundi					2028,43	121,82			
$\mathbf{DJ_t}$ (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	416,94	36,60					31,20	5,40			
<b>DJ</b> <sub>t-1</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	110,02	39,17					13,10	26,07			
$\mathbf{DJ_t} \times \mathbf{V_t} $ (103m3/DJxkm/h)	2,90	1 154,86					408,72	746,14			
2022			36 789	32 849	Vendredi	2022-01-21	<del></del>		4 208	37 057	269
Base (103m3/jour)	12 030,57						Ì				
Base journée (103m3/jour)	2 127,28	Lundi					1202,54	924,74			
$\mathbf{DJ}_{t}$ (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	412,49	36,54					36,20	0,34			
$DJ_{t-1}$ (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	108,85	39,13					33,70	5,43			
$\mathbf{DJ_t} \mathbf{x} \mathbf{V_t} (10^3 \text{m}^3/\text{DJxkm/h})$	2,87	1 151,03					260,64	890,39			
2023			36 620	35 209	Vendredi	2023-02-03	i		828	36 037	-58
Base (103m3/jour)	12 311,55						I				
Base journée (103m3/jour)	2 003,48	Jeudi					1080,35	923,13			
$\mathbf{DJ_t}$ (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	441,23	40,66					40,70	-0,04			
$DJ_{t-1}$ (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	93,89	23,25					24,30	-1,05			
$\mathbf{DJ_t} \times \mathbf{V_t} $ (103m3/DJxkm/h)	1,95	1 117,33					1107,04	10,29			

Note 3 : Modification à la méthodologie de calcul pour les clients des tarifs D<sub>3</sub> et D<sub>4</sub>.

Original : 2024.03.28

# ANNEXE 2 ANALYSE DE LA PROBABILITÉ DE RÉALISATION DES SCÉNARIOS AU SERVICE CONTINU

#### TABLE DES MATIÈRES

1	ANAL SCÉN	YSE DE LA PROBABILITÉ DE RÉALISATION DES IARIOS AU SERVICE CONTINU	. 3
	1.1	Méthodologie du calcul des probabilités	3
	1.2	Probabilités de réalisation des scénarios pour 2024-2025 à 2027-2028	5
	1.3	Aperçu sur quatre ans	6

#### 1 ANALYSE DE LA PROBABILITÉ DE RÉALISATION DES SCÉNARIOS AU SERVICE CONTINU

#### 1.1 MÉTHODOLOGIE DU CALCUL DES PROBABILITÉS

- Les scénarios bas et haut présentés au plan d'approvisionnement sont établis de manière
- à établir les extrêmes que pourraient atteindre les livraisons si la réalité divergeait de ce
- qui est prévu au scénario de base. Énergir présente ces scénarios théoriques qui
- devraient être considérés comme les bornes inférieures et supérieures des prévisions
- 5 des livraisons au service continu sur l'horizon 2025-2028.
- 6 Puisqu'il est impossible de mesurer la probabilité conjointe de réalisation des différents
- 7 paramètres pouvant conduire aux scénarios extrêmes, l'analyse de probabilité de
- réalisation des scénarios au service continu est élaborée à partir de données historiques,
- 9 comme demandé par la Régie dans sa décision D-2007-116. Cet historique est constitué
- des écarts relatifs aux prévisions entre 1991 et 2023. L'écart de prévision est calculé
- comme la différence, en pourcentage, entre les livraisons réelles enregistrées pour
- chacune de ces années et la prévision de la première année au scénario de base
- présentée lors de la cause tarifaire (prévision un an).

Tableau 1

VOLUMES NORMALISÉS RÉELS ET PRÉVUS
Service continu (avec ajustement pour TCE à 33 %)

	Année	Volume réel	Prévision 1 an	Écart absolu	Écart relatif
		(10 <sup>6</sup> m³)	(10 <sup>6</sup> m³)	(10 <sup>6</sup> m³)	(%)
1	1991	4 197,6	4 210,9	-13,3	-0,31%
2	1992	4 284,9	4 342,9	-58,0	-1,34%
3	1993	4 305,5	4 211,6	93,8	2,23%
4	1994	4 151,9	4 388,6	-236,7	-5,39%
5	1995	4 119,8	4 144,0	-24,2	-0,58%
6	1996	4 363,6	4 420,4	-56,8	-1,28%
7	1997	4 578,0	4 353,7	224,3	5,15%
8	1998	4 634,5	4 528,9	105,6	2,33%
9	1999	4 564,3	4 575,4	-11,2	-0,24%
10	2000	4 661,8	4 606,8	55,0	1,19%
11	2001	4 347,5	4 807,4	-459,9	-9,57%
12	2002	4 352,7	4 454,7	-101,9	-2,29%
13	2003	4 366,1	4 377,6	-11,5	-0,26%
14	2004	4 516,4	4 489,7	26,7	0,59%
15	2005	4 496,4	4 816,1	-319,7	-6,64%
16	2006	4 417,1	4 865,4	-448,3	-9,21%
17	2007	4 702,0	4 621,8	80,2	1,73%
18	2008	4 456,8	4 581,4	-124,7	-2,72%
19	2009	4 071,4	4 400,4	-329,1	-7,48%
20	2010	4 166,1	4 003,8	162,3	4,05%
21	2011	4 208,0	4 058,6	149,4	3,68%
22	2012	4 294,9	4 051,2	243,7	6,02%
23	2013	4 673,9	4 653,4	20,5	0,44%
24	2014	5 068,0	4 953,3	114,8	2,32%
25	2015	5 276,2	5 313,6	-37,4	-0,70%
26	2016	5 264,2	5 060,1	204,1	4,03%
27	2017	5 500,3	5 307,9	192,4	3,63%
28	2018	5 737,5	5 305,2	432,3	8,15%
29	2019	5 687,7	5 595,3	92,5	1,65%
30	2020	5 447,7	5 667,8	-220,1	-3,88%
31	2021	5 684,1	5 870,8	-186,7	-3,18%
32	2022	5 799,8	5 800,3	-0,5	-0,01%
33	2023	5 801,8	5 883,5	-81,8	-1,39%

À partir de cet échantillon de 33 données (tableau 1), des probabilités de déviation du 1 scénario de base ont été établies afin de calculer une probabilité de réalisation des 2 scénarios extrêmes (haut et bas). Ces probabilités sont uniquement construites à partir 3 des écarts observés entre les prévisions et le réel depuis 1991, et non sur l'information 4 et la connaissance du marché dont dispose Énergir au moment de l'établissement des 5 prévisions ou de situations particulières pouvant affecter la prévision d'une année 6 donnée. 7

La distribution des écarts relatifs a été supposée normale, centrée à zéro et de variance calculée à partir de l'échantillon. L'hypothèse selon laquelle la distribution est centrée à zéro est en soi peu contraignante, puisque la moyenne de l'échantillon est non statistiquement différente de zéro. Elle est néanmoins conceptuellement importante puisqu'elle traduit la certitude pour Énergir de produire au présent dossier une prévision non biaisée. Ce calcul de probabilités est réalisé suivant la méthode présentée au dossier R-3662-2008, à la pièce Gaz Métro-5, Document 1 et approuvée par la Régie dans la décision D-2008-140. Cependant, pour les deuxième, troisième et quatrième années du plan d'approvisionnement, les probabilités ont été calculées sans extrapolation des écarts types, comme demandé par la Régie dans sa décision D-2008-140.

#### 1.2 Probabilités de réalisation des scénarios pour 2024-2025 à 2027-2028

Sur la base des données historiques disponibles, Énergir a calculé que la probabilité 18 d'écart de prévision par rapport au scénario de base suit une normale centrée à zéro et 19 de variance égale à 0,17 % (ou d'écart type égal à 4,2 %). 20

Ceci permet de calculer les probabilités d'évolution de la demande autour du scénario de base pour 2024-2025 à 2027-2028, comme présenté au tableau 2. Les probabilités de 22 23 réalisation des scénarios haut et bas sont très similaires à celles présentées dans le cadre de la Cause tarifaire 2023-2024<sup>1</sup>. Le plus grand écart résultant de cette comparaison 24

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

21

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> R-4213-2022, pièce B-0052, Énergir-H, Document 2.

- 1 (1,8 %) est celui du scénario haut de la deuxième année du plan d'approvisionnement.
- 2 L'écart provient principalement de la différence pas très marquée entre les volumes des
- 3 scénarios haut et bas par rapport aux volumes du scénario de base au tarif continu,
- 4 comparativement à ceux présentés à la Cause tarifaire 2023-2024.

Tableau 2

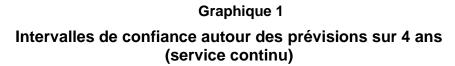
PROBABILITÉ DE RÉALISATION DES SCÉNARIOS

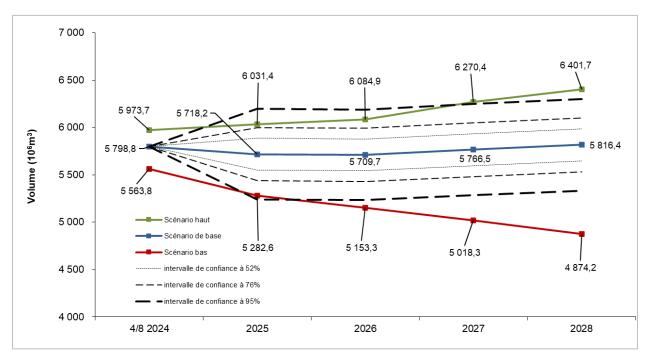
Service continu

	Réalisation	Probabilité					
1 2	1 <b>2024-2025</b>						
2	Volume réel au-dessus du scénario haut	9,50%					
3	Volume réel entre les deux scénarios extrêmes	87,08%					
4	Volume réel en dessous du scénario bas	3,42%					
5 <b>2</b>	025-2026						
6	Volume réel au-dessus du scénario haut	5,80%					
7	Volume réel entre les deux scénarios extrêmes	93,22%					
8	Volume réel en dessous du scénario bas	0,99%					
9 <b>2026-2027</b>							
10	Volume réel au-dessus du scénario haut	1,83%					
11	Volume réel entre les deux scénarios extrêmes	98,08%					
12	Volume réel en dessous du scénario bas	0,10%					
13 <b>2027-2028</b>							
14	Volume réel au-dessus du scénario haut	0,80%					
15	Volume réel entre les deux scénarios extrêmes	99,19%					
16	Volume réel en dessous du scénario bas	0,01%					

#### 1.3 APERÇU SUR QUATRE ANS

- 5 En combinant les probabilités calculées sur les quatre années, soit de 2024-2025 à
- 6 2027-2028, il est possible de représenter graphiquement les trois scénarios de
- 7 prévisions, ainsi que les probabilités que les livraisons réelles se trouvent dans un certain
- 8 intervalle autour du scénario de base avec différents niveaux de confiance.







L'annexe 3 est déposée sous pli confidentiel.

#### ANNEXE 4 : Suivi des nouvelles ventes

Dans sa décision D-2019-141 (paragr. 282), la Régie demandait ce qui suit :

« [282] La Régie estime qu'il est nécessaire de bien comprendre l'évolution des nouvelles ventes prévues, pour toutes les catégories tarifaires. Pour cette raison, la Régie demande à Énergir de présenter, lors du prochain dossier tarifaire, les nouvelles ventes prévues afin d'en permettre la comparaison. »

Dans sa décision D-2020-145 (paragr. 118), la Régie demandait de mettre ce suivi à jour annuellement. Le tableau ci-dessous récapitule les volumes issus de la maturation des nouvelles ventes prévues sur l'horizon du Plan d'approvisionnement 2025-2028, par catégorie tarifaire.

	Tarif	Volume maturé de nouvelles ventes (10 <sup>6</sup> m³)
1	2024-2025	
2	D1	38,8
3	D3	2,5
4	D4	11,7
5	D5	-
6	Total	53,0
7	2025-2026	
8	D1	33,8
9	D3	2,0
10	D4	15,1
11	D5	-
12	Total	50,9
13	2026-2027	
14	D1	30,6
15	D3	1,7
16	D4	116,2
17	D5	-
18	Total	148,5
19	2027-2028	
20	D1	33,9
21	D3	2,0
22	D4	99,2
23	D5	-
24	Total	135,1